La revue annuelle de
l'Association des architectes
paysagistes du Québec

# PAYSAGES

Édition n° 12 — 2017

## ARCHITECTES PAYSAGISTES : CONCEPTEURS DE MILIEUX DE VIE

AAPQ

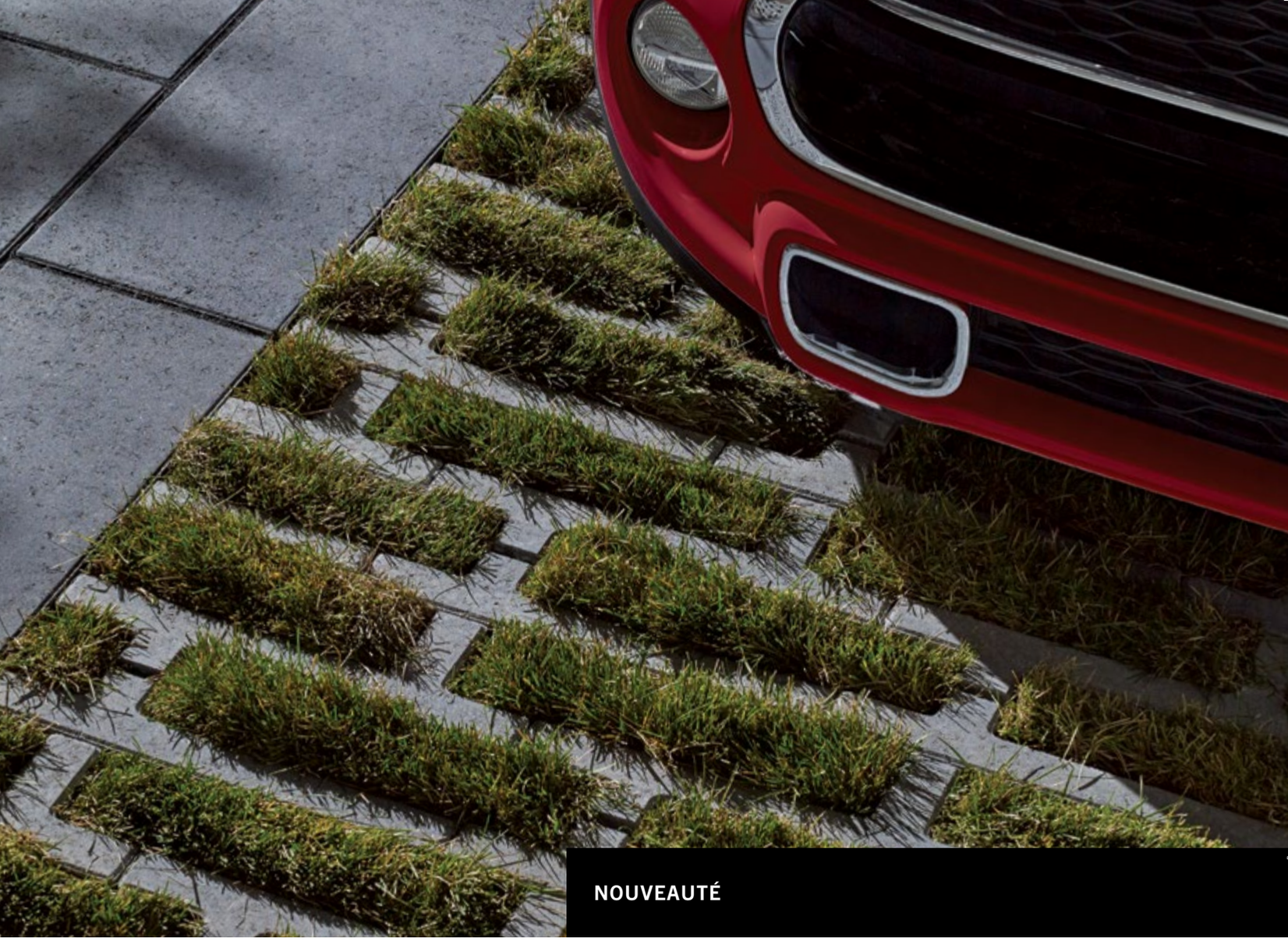


COLLECTION MELVILLE

# Esthétique et écoresponsable

## Pavé Cassara® Verde

Le pavé Cassara Verde propose un système complet de pavage végétalisé testé et mesuré. Grâce à sa végétation, il permet de réduire le ruissellement et ainsi minimiser l'impact écologique. Idéal pour les zones véhiculaires, il constitue un élément d'esthétisme écoresponsable. Il s'harmonise parfaitement au pavé Cassara pour les zones piétonnières.

Pour en apprendre davantage, réservez un dîner conférence à vos bureaux auprès de votre représentant technique Permacon.

PERMACON.CA

PERMACON
L'HARMONIE DES ESPACES

COM ON
Shuffle
Vivre ensemble dans un monde de défis
Lumière + Contrôle
WLAN
Caméra CCTV
Haut-parleur
Borne de recharge EV
CONNECTER LES PERSONNES À LEUR MILIEU DE VIE
Efficace. Intelligente. Interactive. Connectée. La révolution digitale se doit d'être au service de l'homme dans ce monde de défis. Shuffle est bien plus qu'une colonne lumineuse. C'est un réseau qui connecte les personnes à leur environnement social.
Schréder
PLUS QUE VOTRE PARTENAIRE LUMIÈRE
WWW.SCHREDER.COM/CAS-EN
+1 514-337-6440 | +1 514 337 2652
3539 Ashby Montréal, Québec H4R 2K3

**PAYSAGES** 12

**Éditeur**
Association des architectes
paysagistes du Québec
420, rue McGill, bureau 406
Montréal (Québec) H2Y 2G1

**Direction éditoriale**
**et de production**
Julie Boudreau

**Révision des textes**
Paul Dansereau

**Soutien administratif**
Nancy Bond

**Direction artistique**
Le Séisme

**Design graphique**
Maxime David
Gabriel Jasmin

**Photo de la couverture**
Square James,
un projet de WAA Montréal

**Impression**
Marquis

**Publicité**
514.526.6385
info@aapq.org

# ARCHITECTES PAYSAGISTES : CONCEPTEURS DE MILIEUX DE VIE

**Recevoir les commentaires, questions et suggestions de nos lecteurs est toujours un bonheur, écrivez-nous !**

info@aapq.org
facebook.com/pageaapq

**© Tous droits réservés**
**ISSN 1911-8554**
Reproduction interdite sans l'autorisation écrite de l'AAPQ. PAYSAGES – la publication annuelle de l'Association des architectes paysagistes est publiée 1 fois / année. La publication d'annonces publi-reportages et de publicités ne signifie pas que l'AAPQ recommande ces produits et /ou services. Les opinions et les idées contenues dans les articles n'engagent la responsabilité que des auteurs.

# SOMMAIRE


— ASSOCIATION

5 Conseil et comités de l'AAPQ

7 Mot de la présidente
Isabelle Giasson

9 Mot du directeur général
Bernard Bigras

12 Activités 2016

16 Rendez-vous des architectes paysagistes

20 La tournée de l'AAPQ

76 Lauréats

— RÉALISATIONS

26 Le Sentier des plaines d'Abraham
Charlotte Simard et Hélène Quimper

30 L'architecture de paysage au cœur des projets de legs du 375e anniversaire de Montréal
Mathieu Drapeau, Diane Martin, Xavier Roux, Marie-Claude Séguin, Claudia Villeneuve et Julie Boucher

36 Square Viger – paysage hybride
Mathieu Casavant, Josée Labelle, Michel Langevin et Mélanie Mignault

40 Réaménagement du boulevard Jacques-Cartier
Louis Beaupré

44 Le Parc-plage du Grand Montréal
Serge Poitras et Manuel Bergeron

48 Parc Chadbourne
Jean-François Bélanger

50 Le square James de l'Université McGill
Malaka Ackaoui, Ziad Haddad et Antoine Crépeau

56 Le virage
Jonathan Cha

58 Réseau haltes-camping montréalais
Sébastien Breton

60 Des gestes en termes de sensibilisation et d'approche participative
Benoit Bégin

64 Point focal : vidéographie narrative du paysage
Alessandro Cassa

67 Le jardin botanique de la Citadelle de Mustamudu
Robert Kasisi et Louis-Philippe Létourneau

70 Designer des milieux de vie à la vie chinoise, une aventure inégalée
Lyne Legault

— RÉPERTOIRES

85 Nouveaux membres

86 Liste des bureaux

91 Index des annonceurs

# L'énergie qui anime nos milieux de vie

L'intégration harmonieuse de nos installations aux paysages québécois nous tient à cœur depuis longtemps. C'est en faisant appel aux architectes paysagistes, aux urbanistes et aux acteurs du milieu, et en combinant nos expertises que nous y parvenons.

hydro
quebec
.com

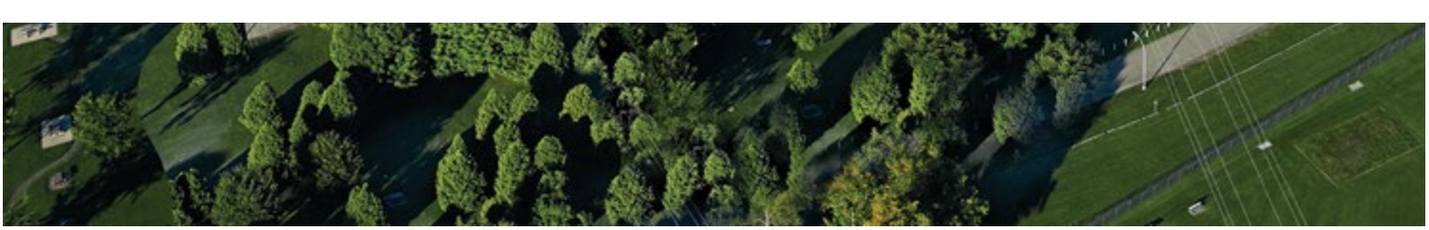

# CONSEIL ET COMITÉS DE L'AAPQ

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Présidente**
Isabelle Giasson

**Vice-président**
Jonathan Cha

**Secrétaire**
Louis-Charles Pilon

**Administrateur comité finance**
Pascal Blanchette

**Administratrice stagiaire**
Patricia Boucher

**Administrateurs**
Élaine Éthier
Monica Bittencourt Machado
Danielle St-Jean
Mark Talarico
Marie-France Turgeon
Julie Boucher
Fanie St-Michel
Romain Duguay

**Observateurs**
Jean Landry
Bernard Bigras

**Représentante des stagiaires**
Patricia Boucher

**Représentant des étudiants**
Cheng Niu

## PERMANENCE

**Directeur général**
Bernard Bigras

**Admission**
Nancy Bond

**Communications et médias numériques**
Julie Boudreau

**Conseillère | Service carrière et formation**
Marie-Claude Robert

## COMITÉS

**Admission à l'AAPQ**
Mark Talarico
Damien Dupuis
Stéphanie Henry
Véronique Wolfe
Adriana Melendez
Tracey Hesse
Marie-Ève Alder
Normand Williams
Serge Galant
Lise Woods
Isabelle Perraton

**Éthique et déontologie**
Monica Bittencourt Machado

**Comité de nomination des Prix d'excellence**
Chantal Prud'homme
Michel Rousseau
Jean Landry
Sébastien Lebel
Édith Normandeau

**OSMD 2017**
Pierre Bouchard
Isabelle Giasson
Myriame Beaudoin
Jean Landry
Raquel Penalosa
Alain Baillargeon

**Formation**
Marie-Claude Massicote
Isabelle Giasson
Jean Landry
Mathieu Drapeau
Bernard St-Denis
Bernard Bigras

**Plan stratégique**
Marie-France Turgeon
Monica Bittencourt Machado
Isabelle Giasson

**Révision des règlements généraux**
Pascal Blanchette
Isabelle Giasson
Bernard Bigras
Mark Talariko
Louis-Charles Pilon

**Ressources humaines**
Marie-France Turgeon
Pascal Blanchette
Danielle St-Jean
Isabelle Giasson

## DÉLÉGUÉS

**AAPC**
Jean Landry

**FIHOQ**
Lynda Beausoleil

**Prix d'excellence AAPC**
Jonathan Cha

**IQSAJ**
Véronique Wolfe

**SOVERDI**
Marie-Claude Robert
Pierre Bouchard

**Horticompétences**
Danielle St-Jean

**Projet corridor du nouveau pont Champlain**
Bernard Bigras

# AGREBEC INC.

Le **LEADER** en
production & distribution
**D'AGRÉGATS**
**SPÉCIALISÉS**
au Québec

## TOITURES

- Gravier de MARBRE BLANC
- Pierre naturelle LEST
- Argile broyée pour TOIT VÉGÉTAL

## AGRÉGATS

- Pierre DÉCORATIVE
- GALET naturel
- SURFACE stabilisée

## SPORTS

REVÊTEMENT pour
- Baseball |Tennis
- Pétanque | Bocce

**www.agrebec.ca**

Suivez la page FACEBOOK pour connaître les mises à jour

TEL: 450. 461. 2552 FAX: 450. 461. 1742

650 RANG DES VINGT-CINQ EST | SAINT-BRUNO (QC) | CANADA | J3V 0G6

# Quoi de mieux pour représenter notre profession que cette thématique 2017 *« Architectes paysagistes : concepteurs de milieux de vie »* ?

Au moment où la qualité de vie et ses principaux déterminants s'imposent de plus en plus dans des villes et des villages considérés vivants et dynamiques, notre profession démontre quotidiennement, de par son approche multidisciplinaire, le rôle fondamental qu'elle peut jouer dans cette recherche de l'équilibre, tant sur le plan individuel que collectif.

D'ailleurs, plusieurs études démontrent que la conception de milieux de vie mettant en valeur notre patrimoine naturel et culturel, favorisant les loisirs, le sport et le conditionnement physique contribue à l'amélioration du bien-être des individus et des communautés.

Que ce soit par l'aménagement d'un sentier pédestre et cycliste sur la côte Gilmour à Québec, du réaménagement du square Viger mettant à contribution les artistes et l'art public à Montréal ou par la mise en valeur du secteur Jacques-Cartier à Gatineau, l'ensemble des projets et réalisations présentés dans notre revue PAYSAGES 2017 expose le savoir-faire et la créativité des architectes paysagistes québécois. Notre revue expose de façon éloquente cette contribution essentielle de nos professionnels dans cette vision tournée vers des collectivités durables et en bonne santé.

Parce que nous sommes au carrefour des disciplines et que nous partageons des valeurs communes bien ancrées dans notre environnement culturel et naturel, nous pouvons faire la différence en matière d'aménagement.

Mais pour réaliser ce véritable changement, il faut sortir, parler et convaincre les décideurs; voilà une mission que nous sommes donnée en 2016 et que nous poursuivrons en 2017.

Soyez des nôtres !

**Isabelle Giasson**
Présidente

agence RELIEFDESIGN

/////// ARCHITECTURE DE PAYSAGE & DESIGN URBAIN

PLANIFICATION D'ENSEMBLE
DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER
SITES PATRIMONIAUX
SITES INSTITUTIONNELS
JARDINS PRIVÉS & PUBLICS
VILLÉGIATURE
ARCHITECTURE DE GOLF
COURS D'ÉCOLES
PLANS & DEVIS
SUIVI DE RÉALISATION
GESTION PLUVIALE

www.reliefdesign.ca
info@reliefdesign.ca
T. 514.500.3605

# L'année 2016 a été marquée par une consolidation de notre organisation et une volonté clairement affirmée de promouvoir la profession et la discipline

S'appuyant sur les discussions enrichissantes émanant de son premier Rendez-vous des architectes paysagistes : « L'architecture de paysage en amont de la réalisation de projets », l'AAPQ a engagé, en 2016, un dialogue avec les décideurs en organisant une série de rencontres avec le milieu institutionnel, municipal et privé.

Notre objectif était clair : sensibiliser les donneurs d'ordres à l'importance d'intégrer la discipline dès la conception des petits comme des grands projets. Maires et mairesses, administrateurs publics, représentants du secteur de l'immobilier, hauts dirigeants d'institutions publiques, à chacune de ces rencontres, l'apport économique, social et environnemental de l'architecture de paysage était démontré et expliqué.

Au moment où les autorisations et exigences environnementales constituent un défi pour les promoteurs, alors que les municipalités sont à la recherche de solutions durables afin de réduire l'effet des changements climatiques sur leurs communautés, le champ de pratique professionnelle des architectes paysagistes gagne à être connu et reconnu.

En 2017, nous avons l'intention de poursuivre ces efforts de reconnaissance de la profession et de convaincre les intervenants que la profession a un rôle fondamental à jouer dans la conception de milieu de vie.

Bonne lecture !

**Bernard Bigras**
Directeur général

Gary Comer Youth Center - Chicago, IL

Le système Garden Roof® d'Hydrotech vous permet de profiter pleinement des bienfaits du jardinage.

Le maraîchage urbain peut se pratiquer sur votre toiture, pourvu que l'imperméabilisation soit préservée en spécifiant une couverture à membrane protégée. **La Membrane Monolithique 6125® d'Hydrotech** est située loin des bris mécaniques occasionnés par les outils et matériaux de jardinage. Parce qu'elle est posée directement sur le pontage structural, sous la couche d'isolation, ceci permet d'éliminer tout risque potentiel.

Protégez votre membrane de toiture et votre investissement avec le système Garden Roof d'Hydrotech. Avec une membrane ayant un cycle de vie éprouvé de 50 années, votre potager perché sera utile pour de nombreuses années.

HYDROTECH

Les Membranes Hydrotech Corp.
10951 Parkway, Ville d'Anjou, QC H1J 1S1
800-361-8924 | www.hydrotechmembrane.ca

INTELLIGENCE CRÉATIVE
VALEUR COLLECTIVE

www.lemay.com

lemay

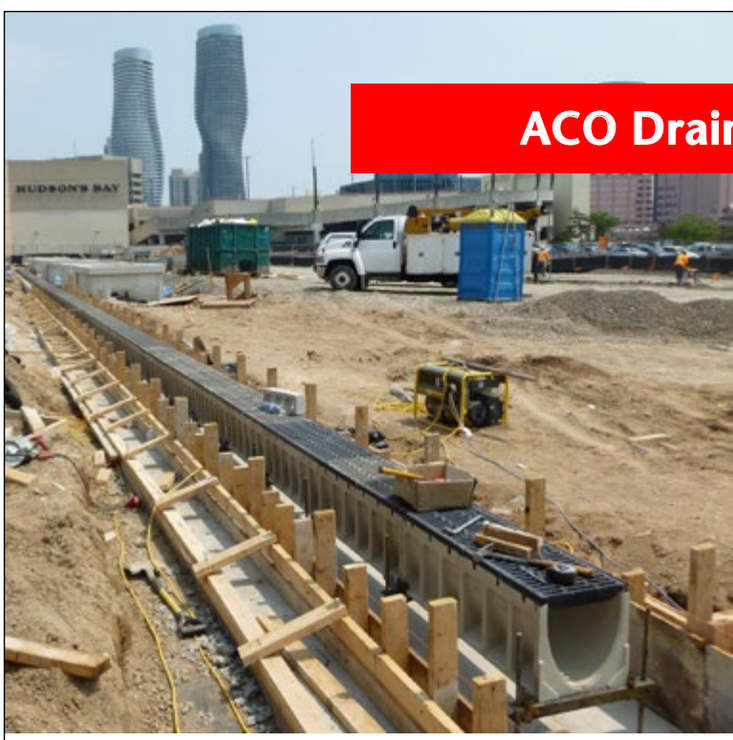

## ACO Drain – Solution de Drainage

Chez ACO, nous reconnaissons que chaque projet est confronté à des besoins et des défis uniques. Voilà pourquoi nous nous sommes engagés à l'innovation constante pour répondre à vos demandes; aujourd'hui et dans l'avenir.

ACO bénéficie des systèmes de pré-inclinés et neutres, dans de nombreuses largeurs et profondeurs variables - complètes avec raillés métalliques, ou de bord de polymère.

Chaque système offre un vaste choix de grilles, dans une variété de matériaux tels que l'acier inoxydable, acier galvanisé, fonte, plastique ou fibre de verre.

Que vous ayez besoin d'un caniveau robuste pour gérer le trafic de classe de l'aéroport, ou un système peu profond avec une grille décorative talon à l'épreuve pour compléter l'architecture environnante, ACO a une solution pour répondre à vos besoins.

Visitez-nous aujourd'hui à www.acocan.ca pour voir comment ACO peut aider avec tous vos besoins de drainage de surface.

ACO Drain mobile site

**ACO Systèmes, Ltée.**
(877) 226-4255 I info@acocan.ca I www.acocan.ca

ACO

# Activités 2016

ES RURBAINS | RÉIMAGINER LES FR
IÈRES DU PAYSAGE | COLLOQUE
DE L'INNOVATION | GRANDE FÊTE
A NATURE | EXPOSITION DES FINIS
ANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTR
FESTIVAL INTERNATIONAL DES JA
DINS DE MÉTIS | HORTICOMPÉTENC
S | PROGRAMME DE FORMATION D
TAGIAIRES | RENDEZ-VOUS DES A
CHITECTES PAYSAGISTES | TOURN
DES VILLES DU QUÉBEC | RENCON
AVEC LES DONNEURS D'ORDRES |
ORO-QUÉBEC | EXPO-FIHOQ | SÉA
D'INFORMATION | PLAN DE CONSE

## Avril

Les 1er et 2 avril 2016, l'AAPQ a tenu son **congrès annuel sur le thème LES RURBAINS**. L'objectif du congrès 2016 visait à *réimaginer les frontières du paysage*. L'événement fut l'occasion de recevoir trois conférenciers internationaux : Alexa Bush (architecte paysagiste à la Ville de Detroit), Stanley Lung (agence Turenscape de Chine) et Ellen Neises (architecte paysagiste, méga-centre de distribution alimentaire de New York). L'événement a été l'occasion de recevoir le secrétaire parlementaire fédéral aux infrastructures et aux collectivités durables, M. Pablo Rodriguez. À cette occasion, trois prix ont été remis : Pierre Lanoud, André Nadeau et Jonathan Cha en ont été les lauréats.

## Mai

L'AAPQ a lancé sa revue annuelle **PAYSAGES 2016.** Neuf textes d'intérêt y furent publiés sur le thème **Réimaginer les frontières du paysage.**

À la fin mai, Isabelle Giasson et Jonathan Cha, membres du conseil d'administration de l'AAPQ, ont participé à titre de conférenciers à la nouvelle édition du **Colloque de l'innovation organisé par la Ville de Québec.** Madame Giasson a traité des enjeux liés à l'espace urbain linéaire de qualité qui doit être considéré comme un investissement rentable pour tous, alors que M. Cha a lancé un dialogue portant sur l'évolution de l'espace public.

Toujours en mai, l'AAPQ a participé à la 21e édition de la **Grande Fête de la nature organisée sur les plaines d'Abraham à Québec.** Une occasion exceptionnelle de sensibiliser le public à notre discipline.

L'AAPQ a remis son prix annuel dans le cadre de l'**Exposition des finissants de l'Université de Montréal.** Anne Blouin et Éliane Roy sont les récipiendaires 2016 pour leur projet « Les échappées ».

## Juin

Madame Élaine Éthier, membre de notre conseil d'administration, s'est rendue sur le site du **Festival international des Jardins de Métis :** un lieu d'expérimentation unique au Québec et regroupant des architectes paysagistes de partout.

## Août

L'AAPQ et le comité sectoriel de la main-d'œuvre **HortiCompétences** ont complété, par sondage, une démarche permettant d'établir un portrait de la profession. Ce portrait sera dévoilé à nos membres à notre AGA 2017.

## Septembre

**L'AAPQ a poursuivi son programme de formation de ses stagiaires.** Au total, c'est près de 30 stagiaires qui ont reçu les formations portant sur la gestion d'entreprise, l'éthique et la déontologie. Il est à noter que pour l'année 2016, plus de 30 membres stagiaires ont obtenu le titre de membres agréés, ce qui constitue une excellente année pour notre association.

## Octobre

L'Association a organisé son premier **Rendez-vous des architectes paysagistes** sous le thème « l'architecture de paysage en amont de la réalisation de projets ». La firme NIPPAYSAGE, récipiendaire du prix national de l'AAPC, ainsi que la Société de développement Angus, un promoteur-OSBL, a démontré la valeur ajoutée liée à l'intégration des équipes d'architectes paysagistes dans les projets de développement.

## Novembre

L'AAPQ a lancé au début du mois de novembre une **tournée des villes du Québec et une rencontre avec les donneurs d'ordres.**

Le 3 novembre 2016, la présidente et le DG de l'association ont rencontré le **vice-président d'Hydro-Québec** afin de sensibiliser ce dernier à l'importance d'intégrer l'architecture de paysage en amont de la planification des grands ouvrages énergétiques.

Le 7 novembre, nos représentants ont rencontré le **maire de Laval** afin de sensibiliser son administration sur la place de l'architecture de paysage dans l'amélioration du cadre de vie et comme solution à la lutte aux changements climatiques. La même démarche a été entreprise auprès de la **mairesse de Longueuil** le 28 novembre 2016.

Du 16 au 18 novembre 2016, **l'AAPQ a participé à l'Expo-FIHOQ 2016.** Pendant trois jours, l'association a assuré sa présence par l'entremise d'un stand d'information sur le site et a multiplié les échanges avec les fournisseurs et les disciplines liées aux secteurs horticole et paysagiste.

Souhaitant accentuer les liens avec l'Université de Montréal, **l'AAPQ a tenu une séance d'informations le 22 novembre.** Plus de cinquante étudiants étaient présents. Le directeur de l'école, M. Franck Scherrer, était aussi sur place, confirmant éloquemment la collaboration entre l'AAPQ et l'Université de Montréal. Cette opération a permis de recruter 41 nouveaux membres étudiants.

Invité par le Conseil du patrimoine culturel du Québec à participer aux séances de consultation publique, l'AAPQ a déposé à la fin novembre un **mémoire portant sur la révision du Plan de conservation du site patrimonial du Mont-Royal.**

## Décembre

Le 1er décembre 2016, **deux administrateurs du conseil d'administration de l'AAPQ ont rencontré la haute direction de la Ville de Québec.** À l'occasion du passage de l'Association à Québec, **les administrateurs ont dîné avec des membres de la région.**

Avec l'arrivée du mois de décembre, le temps est à la mobilisation en vue de l'organisation de notre Congrès et du Sommet mondial du design. **Une rencontre de coordination en vue du Sommet-Congrès a été organisée le 21 décembre entre la direction de l'AAPC et celle de l'AAPQ.** Cette rencontre a regroupé les représentants des différents comités de travail.

Audace.

Expertise.

Excellence.

CÔTÉ JARDIN

Aménagement Côté Jardin Inc.
cotejardin.com
4303, rue Hogan
Montréal (Qc) H2H 2N2
514 939-3577
RBQ : 2165-7044-69

Groupe
ROUSSEAU LEFEBVRE

design + environnement
www.rousseau-lefebvre.com 1-866-311-8281

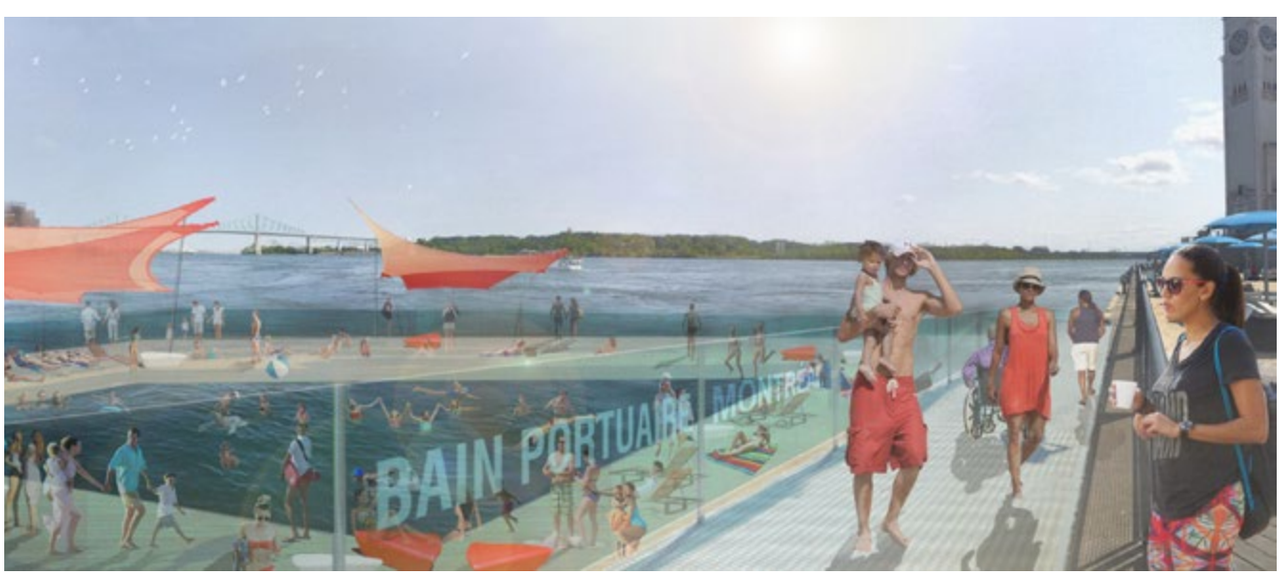


architecture de paysage | design urbain | urbanisme

# Rendez-vous des architectes paysagistes

**Le 27 octobre 2016, l'AAPQ tenait son premier Rendez-vous, sous le thème de l'architecture du paysage en amont de la réalisation des projets. Tenu au Technopôle Angus, l'essentiel de la soirée gravitait autour d'une discussion ouverte avec Michel Langevin, architecte paysagiste chez NIPPAYSAGE, et Christian Yaccarini, président et chef de la direction de la Société de Développement Angus, concernant l'aménagement du Technopôle Angus.**

01

02

04

03

Comme mise en contexte, les participants à la soirée ont effectué une courte visite extérieure des réalisations présentes et futures de la firme NIPPAYSAGE, guidés par Michel Langevin. Une fois au chaud, on pouvait admirer la maquette et prendre connaissance de l'ensemble de la démarche qui a mené à la conception des lieux. Rappelons que le projet du Technopôle Angus a été Lauréat 2016 – Prix national de l'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC).

Après les mots de bienvenue d'usage de la présidente Isabelle Giasson et du directeur général Bernard Bigras, madame Wendy Graham a procédé à la remise du Prix de l'AAPC à monsieur Pierre Valiquette pour sa nomination à l'Ordre des Associés.

Puis il y eut une discussion ouverte et enrichissante, animée de main de maître par le chroniqueur Marc-André Carignan. L'importance de l'intégration de l'architecte du paysage en amont des projets de grande envergure a été évoquée. En particulier son influence sur ce projet particulier qui se fait nettement sentir, notamment par la présence d'une large allée piétonnière et de nombreux espaces publics. Il a aussi été question de l'intégration du paysage qui dépasse les cadres physiques du site. Enfin, les nombreux échanges avec les participants ont contribué à l'enrichissement de la discussion.

Tous étaient comblés par cette soirée réussie et tous attendent vivement le prochain Rendez-vous !

**01 |** Monsieur Pierre Valiquette est reçu à l'Ordre des Associés de l'Association des architectes paysagistes du Canada, le plus grand honneur que l'AAPC puisse décerner à un membre.

**02 |** Michel Langevin et Christian Yaccarini répondent aux questions de Marc-André Carignan, animateur de la soirée.

**03 |** Michel Langevin de NIPPAYSAGE explique la démarche menant à la réalisation de la Place Léopold-Beaulieu.

**04 |** Marc Fauteux contribue à la discussion.

# ESPACES DE VIE DE QUALITÉ!

PAVÉS, MURETS ET MARCHES, DALLES, BORDURES

Avenue des Sciences Humaines, Université Laval, Québec

BOLDUC

WWW.BOLDUC.CA

ACTUEL & AUTHENTIQUE

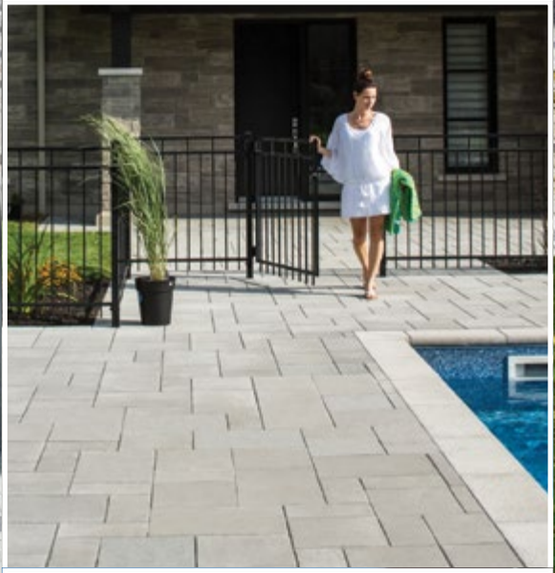

Amphithéâtre Cogeco, Trois-Rivieres

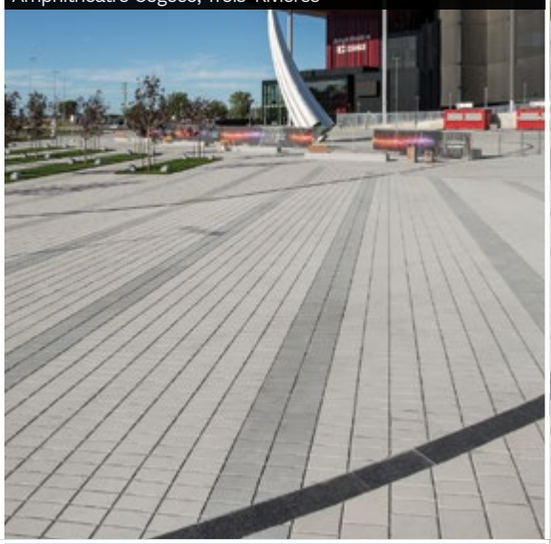

Centre multifonctionnel, Beaupré

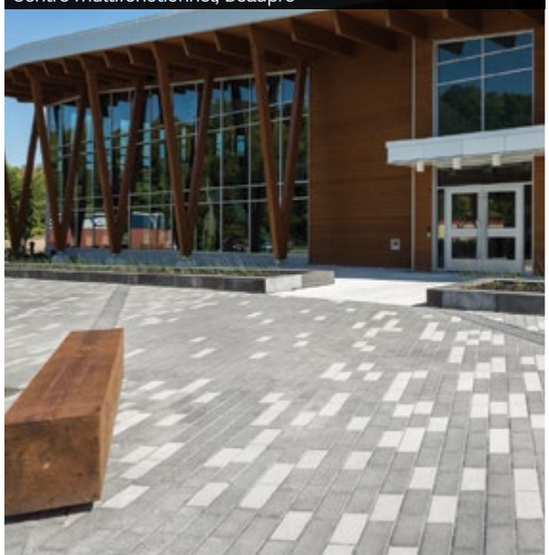

SOLENO
La maîtrise de l'eau pluviale

**Des solutions complètes qui répondent parfaitement aux objectifs actuels en ce qui a trait au captage, au transport, au traitement et au stockage de l'eau pluviale.**

# DES SOLUTIONS **SUR MESURE** POUR RESPECTER **L'ARCHITECTURE** DE VOS PROJETS

## CAPTAGE LINÉAIRE

**DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS DE CAPTAGE LINÉAIRE AVEC LA GAMME FILCOTEN**

**Plusieurs produits et dimensions, incluant des systèmes avec pentes, des grilles architecturales et des produits rencontrant la classe F (aéroportuaire) sont disponibles. Parlez-en à votre représentant Soleno.**

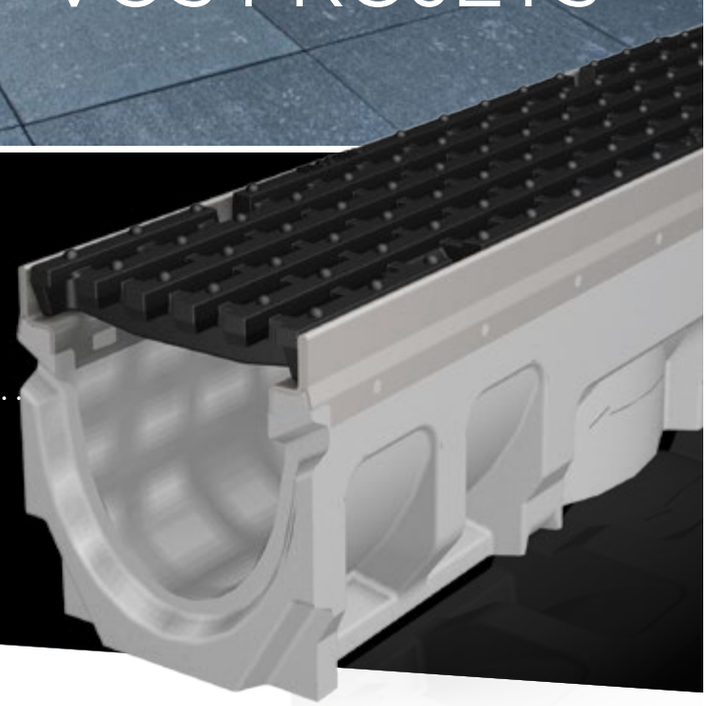

FILCOTEN® INFRA | FILCOTEN® ROBUSTE

soleno.com | 800.363.1471

# La tournée de l'AAPQ

**Au cours du Rendez-vous des architectes paysagistes, tenu à l'automne 2016, Isabelle Giasson, présidente de l'AAPQ, annonçait officiellement le lancement d'une grande tournée de l'AAPQ auprès des décideurs et donneurs d'ordres. L'objectif de ces rencontres est d'inciter ces derniers à intégrer les architectes paysagistes dès le début de la planification et de la gestion d'un projet de développement de grande envergure.**

**Ainsi, l'AAPQ invite les municipalités, les institutions et les instances publiques et privées à intervenir davantage en matière d'aménagement du territoire et du développement durable, en ayant recours aux services de nos membres. La présence des architectes paysagistes au sein d'une équipe multidisciplinaire bonifie les projets de développement. Mieux encore, la contribution des architectes paysagistes permet d'obtenir un rendu final d'une qualité esthétique supérieure, ce qui contribue largement au bien-être des communautés qui occupent ces espaces.**

→ 3 novembre

## Hydro-Québec

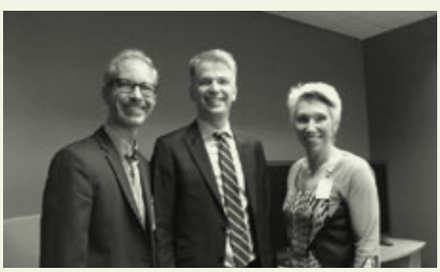

Rencontre avec le vice-président Affaires corporatives et secrétaire général, Pierre-Luc Desgagnés, ainsi que le Chef Environnement groupe équipement, Michel Bérubé, dans le but d'échanger sur les enjeux liés à l'intégration de l'architecture de paysage dans l'élaboration, la planification et à la réalisation des ouvrages dans le secteur énergétique.

De façon générale, les discussions portant sur les critères de localisation des projets, l'analyse visuelle et paysagère et le design des ouvrages ont permis de constater la place de plus en plus importante que doit prendre notre discipline dans un secteur qui touche directement nos communautés.

→ 7 novembre

## Rencontre avec le maire de Laval

La présidente de l'AAPQ, Isabelle Giasson, accompagnée du directeur général, Bernard Bigras, a rencontré le maire de Laval, monsieur Marc Demers, ainsi qu'une membre du comité exécutif de la Ville de Laval, madame Virginie Dufour.

Lors de cette rencontre, nos représentants ont exposé le positionnement stratégique de l'AAPQ, l'apport de l'architecture du paysage dans un contexte de défis liés aux changements climatiques, ainsi que les perspectives d'avenir de la profession au sein du monde municipal.

→ 28 novembre

## La tournée se poursuit à Longueuil

L'AAPQ se rend sur la Rive-Sud de Montréal, plus précisément à Longueuil. Après avoir visité le Marché public de Longueuil, un projet municipal piloté par un architecte paysagiste membre de l'AAPQ, Normand Williams (Ville de Longueuil), la présidente de notre association a rencontré la mairesse de Longueuil, madame Caroline Saint-Hilaire.

En plus de discuter de l'apport des équipes d'architectes paysagistes dans la réalisation du Marché public, plusieurs projets ont été abordés, dont la mise en valeur du Boisé du Tremblay. Rappelons que la Ville de Longueuil compte investir 2,3 M$ pour réaliser des travaux visant la préservation du milieu naturel et une plus grande accessibilité pour les citoyens.

→ 2 décembre

## Rendez-vous à Québec

L'AAPQ est allée à la rencontre des responsables de la Ville de Québec. Pour l'occasion, Monica Bittencourt Machado, membre du conseil d'administration, s'est jointe à la présidente et au directeur général. Les discussions ont gravité autour de l'avenir de la profession, des enjeux spécifiques à la région et de l'importance de la mise en valeur des projets de la région de Québec qui intègrent la discipline de l'architecture de paysage. L'importance de la présence d'un architecte paysagiste au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU) a aussi été discutée.

Ce déplacement a été bonifié par un dîner amical avec des membres de l'AAPQ de la région de Québec, afin d'échanger sur les particularités et les enjeux régionaux.

→ 26 janvier 2017

## Institut de développement urbain du Québec (IDU)

L'AAPQ rencontrait l'Institut de développement urbain du Québec (IDU) afin d'échanger sur la place que doit occuper l'architecture de paysage dans le secteur de l'immobilier au Québec. Pendant près de deux heures, Isabelle Giasson et le directeur général de l'AAPQ, Bernard Bigras, se sont entretenus avec le PDG de l'organisme, monsieur André Boisclair, afin de déterminer différents points de convergences dans leurs secteurs respectifs. La pratique des architectes paysagistes en matière de gestion des eaux de pluie a particulièrement intéressé l'IDU, puisque les exigences gouvernementales dans l'émission des certificats d'autorisation pour le développement des infrastructures (CA-32) se sont grandement resserrées.

Rappelons que l'IDU regroupe des promoteurs, des développeurs et des gestionnaires immobiliers, des investisseurs et des prêteurs, ainsi que des professionnels des secteurs connexes.

# BETO-BLOC

PAVÉ • PIERRE NATURELLE • BRIQUE • PORCELAINE

Delconca Dogma HDG 215 24" x 48" - Charbon de Madica

Alliance – LA QUALITÉ... NOTRE DEVISE
PERMACON
Techo-Bloc
DELCONCA PORCELAINE EXTÉRIEUR
LA PIERRE MONTERRA PIERRES NATURELLES
MUR SELECT SELECT WALL
BETO-BLOC SÉRIES CUISINE KITCHEN SERIES
GATOR BASE
LE NOUVEAU SYSTÈME GATOR TILE
PLOTS RÉGLABLES
ALLIANCE Lumière Extérieure
BULL
NAPOLEON

**LAVAL** • 450.963.2562 225, boul. Bellerose O, Vimont, Laval, QC H7L 6A1
**ST-EUSTACHE** • 450.239.2562 631, rue Dubois, Saint-Eustache, QC J7P 3W1

**www.betobloc.com**

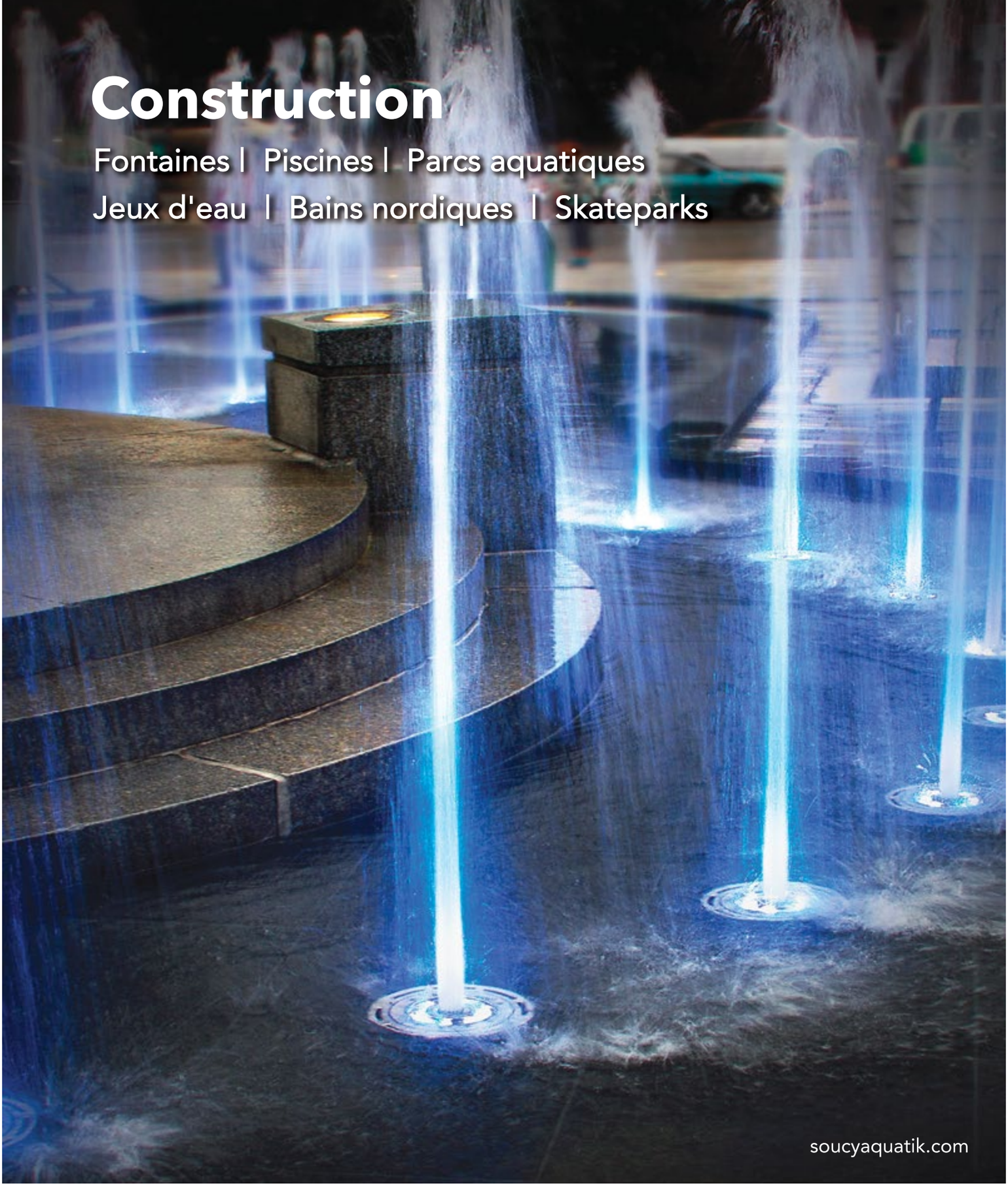


**LUNCH AND LEARN**

Un moyen simple et efficace d'aborder les pratiques aquatiques,
les innovations et les nouvelles technologies.

**RÉSERVEZ**
1-866-301-7468

Soucy AquatiK

# BC2

URBANISME
DESIGN URBAIN
ARCHITECTURE DE PAYSAGE
ENVIRONNEMENT
STRATÉGIE

CENTRE D'ART DIANE-DUFRESNE
REPENTIGNY

PARC MARCEL-DE LA
SABLONNIÈRE, TERREBONNE

PARC-NATURE DU
BOIS-DE-SARAGUAY, MONTRÉAL

MONTRÉAL
QUÉBEC
SHAWINIGAN

GROUPE**BC2**.COM

# RÉALISATIONS


26 **Le Sentier des plaines d'Abraham**
Charlotte Simard et Hélène Quimper

30 **L'architecture de paysage au cœur des projets de legs du 375e anniversaire de Montréal**
Mathieu Drapeau, Diane Martin, Xavier Roux, Marie-Claude Séguin, Claudia Villeneuve et Julie Boucher

36 **Square Viger – paysage hybride**
Mathieu Casavant, Josée Labelle, Michel Langevin et Mélanie Mignault

40 **Réaménagement du boulevard Jacques-Cartier**
Louis Beaupré

44 **Le Parc-plage du Grand Montréal**
Serge Poitras et Manuel Bergeron

48 **Parc Chadbourne**
Jean-François Bélanger

50 **Le square James de l'Université McGill**
Malaka Ackaoui, Ziad Haddad et Antoine Crépeau

56 **Le virage**
Jonathan Cha

58 **Réseau haltes-camping montréalais**
Sébastien Breton

60 **Des gestes en termes de sensibilisation et d'approche participative**
Benoit Bégin

64 **Point focal : vidéographie narrative du paysage**
Alessandro Cassa

67 **Le jardin botanique de la Citadelle de Mustamudu**
Robert Kasisi et Louis-Philippe Létourneau

70 **Designer des milieux de vie à la vie chinoise, une aventure inégalée**
Lyne Legault

# Le Sentier des plaines d'Abraham

## Ajout inestimable à un parc historique et urbain

**Charlotte Simard** | Architecte paysagiste, gestionnaire de projets, Services publics et Approvisionnement Canada
**Hélène Quimper** | Historienne, Commission des champs de bataille nationaux

**Les plaines d'Abraham sont à la fois un site historique et un parc urbain parmi les plus prestigieux au monde. Théâtre d'affrontements déterminants lors de la guerre de Sept Ans, des voix s'élèvent à la fin du 19e siècle pour faire reconnaître leur valeur historique et pour les préserver des pressions du développement urbain. En 1908, une loi fédérale crée la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN), conférant à l'organisme le mandat de protéger et de mettre en valeur le site. Uniques par leur étendue et leur situation géographique privilégiée, les plaines d'Abraham sont le site idéal pour toutes les occasions de rassemblement populaire, qu'il s'agisse d'événements culturels ou de commémorer un haut fait de notre histoire. L'attachement de la population locale pour les Plaines est indéniable : les gens de Québec se sont approprié l'endroit et en ont fait une extension de leur milieu de vie.**

### La recherche de l'équilibre

En 1909, afin d'aménager le site qu'elle a le mandat de préserver, la CCBN confie l'élaboration d'un plan d'aménagement à l'architecte paysagiste Frederick G. Todd. Fidèle aux principes olmstédiens, Todd souhaite créer un parc où la nature demeure dominante mais où il existe un équilibre entre la trame urbaine et les espaces naturels. Le plan d'aménagement qu'il conçoit est divisé en cinq secteurs. Quant aux avenues qu'il projette, le « chemin 6 » est celui qui correspond à l'actuelle côte Gilmour. Dans cette zone, Todd souhaite consolider la dépression existante et longer la paroi rocheuse pour relier le plateau supérieur et l'anse au Foulon, située en contrebas, près du Saint-Laurent. →

## Au service de l'usager

Bien que la gestion d'un parc historique oblige à la conservation et à la préservation du caractère patrimonial des lieux, il arrive que certaines ressources du territoire doivent être adaptées à un usage contemporain. En 2013, soucieuse d'adapter ses infrastructures aux besoins des citoyens de la ville de Québec, la CCBN accepte de contribuer à l'amélioration de la fluidité de la circulation urbaine en examinant la possibilité d'une ouverture de la côte Gilmour en période hivernale. Déjà utilisée en période estivale, la côte permet aux véhicules d'accéder à l'important pôle d'emploi qu'est la colline parlementaire, et aux piétons et cyclistes de se déplacer entre la promenade Samuel-De Champlain et les plaines d'Abraham. Le gabarit et la géométrie de la côte Gilmour ne favorisent toutefois pas une cohabitation sans risque.

Une réflexion est alors amorcée afin d'assurer un accès sécuritaire aux usagers de la côte Gilmour, et cela tout au long de l'année. Le respect du caractère patrimonial et des ressources naturelles des lieux sont également à considérer. Construit en 1931, le chemin n'offre pas les infrastructures nécessaires à une circulation hivernale et nécessite des travaux majeurs. La CCBN réalise cependant que le projet doit aller bien au-delà de l'aménagement de la route et de sa fonction véhiculaire : le réaménagement se doit d'offrir aux piétons et aux cyclistes la possibilité de se déplacer de façon sécuritaire dans un environnement agréable. Un lien doit leur être dédié.

## Enjeux patrimoniaux et conception

L'étude d'opportunité liée à l'intégration d'un nouveau sentier de transport actif s'est tout d'abord attardée aux abords du chemin de la côte Gilmour. Cette option a rapidement été écartée puisqu'elle ne permettait ni d'assurer un lien sécuritaire pour les usagers ni de préserver le milieu naturel et l'intégrité du paysage. L'étude a par la suite exploré le secteur de la falaise à proximité, vérifiant ainsi la faisabilité de construire le sentier en site propre. Malgré les pentes abruptes, le boisé fragile habité par des espèces arborescentes et aviennes protégées et la qualité variable du roc composant la falaise du cap Diamant, l'équipe de projet – composée de membres de la CCBN et de Services publics et Approvisionnement Canada – a rapidement perçu le potentiel de l'endroit. En examinant la topographie, elle a identifié une dépression naturelle qui offrait l'opportunité de mettre en place une structure en lacets permettant de franchir la section la plus escarpée du parcours.

Dès cette étape, l'équipe de projet a été animée par le désir d'offrir aux usagers bien plus qu'un simple sentier de liaison. Il devenait essentiel de concevoir et d'aménager un véritable parcours éveillant les sens et la curiosité fondé sur l'équilibre entre les composantes naturelles et le caractère historique du lieu. Rappelons que c'est à cet endroit, en septembre 1759, que les troupes du général britannique James Wolfe débarquèrent et gravirent la falaise afin de surprendre l'armée française du marquis de Montcalm, forçant ce dernier à donner l'assaut sur les plaines d'Abraham.

La gestion d'un tel projet, dans un contexte de développement durable et de protection du patrimoine paysager, implique inévitablement de faire face à des difficultés issues de domaines de connaissances variés. Une série d'études en matière d'environnement et de patrimoine doivent donc être réalisées, et les exigences réglementaires à l'analyse de faisabilité générale ainsi que les risques associés à la réalisation du projet doivent être identifiés. C'est par la suite, seulement, que la valeur ajoutée d'un tel sentier peut être démontrée, de façon à justifier son financement à même les fonds publics.

## Une vision à respecter

Le 2 août 2013, le gouvernement du Canada annonce la réalisation des deux volets du réaménagement de la côte Gilmour, soit le volet route et le volet sentier. La nouvelle est accueillie avec enthousiasme par la population locale. Afin d'amorcer la réalisation du projet, un processus d'appels d'offres public est enclenché et, au terme de celui-ci, les services de la firme Option Aménagement et ses collaborateurs – CIMA+, Médialog ainsi que le Laboratoire d'expertises de Québec – sont retenus pour procéder à l'élaboration de la conception de ce projet et à la surveillance des travaux de construction. Dès l'amorce de la réalisation, il était essentiel de retenir les services d'une équipe d'experts-conseils qui soit en mesure d'assurer la mise en œuvre de la programmation, mais également de comprendre et de traduire en termes d'aménagement la vision qui animait l'équipe de projet. Le respect de cette vision était essentiel : elle assurait l'équilibre entre le patrimoine et la nature.

« Il devenait essentiel de concevoir et d'aménager un véritable parcours éveillant les sens et la curiosité fondé sur l'équilibre entre les composantes naturelles et le caractère historique du lieu. Rappelons que c'est à cet endroit, en septembre 1759, que les troupes du général britannique James Wolfe débarquèrent et gravirent la falaise afin de surprendre l'armée française du marquis de Montcalm, forçant ce dernier à donner l'assaut sur les plaines d'Abraham. »

**Le sentier des défis**

Sur le terrain, les défis se révèlent rapidement nombreux : intervenir de façon importante dans un milieu naturel, prévoir une géométrie assurant la conservation des noyers cendrés – espèce protégée par la Loi sur les espèces en péril – et offrir un parcours sécuritaire malgré la déclivité importante, les courbes prononcées et le fait que les usagers doivent en tout temps partager la circulation. Ce choix de conception a pour objectif de réduire la vitesse de circulation tout en maintenant une interaction continue entre les usagers et l'esprit du lieu.

En effet, tout au long de son trajet, le sentier interpelle l'usager qui s'engage dans un parcours ponctué de haltes d'interprétation et de capsules thématiques qui relatent le débarquement effectué par l'armée britannique le matin du 13 septembre 1759 et la riposte d'une armée française surprise. En abordant le sentier par le secteur de l'anse au Foulon, l'usager devient témoin de la stratégie britannique, il accompagne ces hommes qui prennent d'assaut la falaise, essuient la riposte de l'armée française et livrent ensuite bataille sur les plaines d'Abraham. Lorsque l'usager emprunte le sentier par les plaines d'Abraham, c'est le point de vue de l'armée française qui prime. À la surprise du débarquement succède rapidement le ralliement des troupes et les manœuvres pour repousser l'ennemi. La localisation de chacune des haltes et capsules a été choisie avec soin, l'objectif étant de permettre la compréhension des événements et de ressentir ce qui animait ces hommes. Ces événements ont marqué notre mémoire collective et ont encore la capacité d'éveiller les sensibilités. C'est pourquoi il fallait les raconter avec rigueur et justesse.

Outre le volet interprétation, le sentier offre les commodités nécessaires pour assurer l'agrément des usagers. L'ensemble propose une esthétique renouvelée tout en s'harmonisant avec le langage classique du parc des Champs-de-Bataille. L'utilisation de gabions architecturaux, quant à elle, a permis l'élévation de murs d'une hauteur remarquable, constituant la plus importante installation de ce type au Canada. La sélection des pierres a été faite avec minutie afin de faciliter leur intégration ordonnée avec le milieu naturel. Le principe s'est avéré rapidement avantageux, considérant la nécessité d'implanter cet ouvrage dans une falaise composée d'une alternance de schiste friable et de calcaire solide. Prochainement, un escalier sera ajouté afin d'offrir aux piétons la possibilité de contourner le secteur des lacets.

Durant la réalisation du sentier, l'équipe de projet a eu à cœur le respect des contraintes de gestion courante, notamment celles relatives à l'échéancier, au budget et à la programmation. Toutefois, la véritable clé du succès de ce projet est liée à la capacité de l'équipe à comprendre et à communiquer l'authenticité du lieu tout en s'assurant que le sentier soit compatible et en équilibre avec le site historique que sont les plaines d'Abraham. Depuis son inauguration en mai 2016, le Sentier des plaines d'Abraham est devenu un incontournable pour les piétons, les joggeurs et les cyclistes; la population locale s'est rapidement approprié l'endroit et les touristes le découvrent avec intérêt. Par ce projet, la Commission des champs de bataille nationaux, en étroite collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada, a démontré son engagement à préserver le joyau patrimonial et naturel que constitue le parc des Champs-de-Bataille, tout en œuvrant au mieux-être de la population. Ⓟ

**Mathieu Drapeau** | Chef de division, Bureau de projets d'aménagement des grands parcs
**Diane Martin** | Architecte paysagiste, chef d'équipe, Division des grands parcs métropolitains
**Xavier Roux** | Architecte paysagiste, Division des grands parcs métropolitains
**Marie-Claude Séguin** | Architecte paysagiste, chef d'équipe, Section parcs urbains et espaces publics, Bureau de projets d'aménagement des grands parcs
**Claudia Villeneuve** | Architecte paysagiste, Division des grands parcs métropolitains
**Julie Boucher** | Conseillère en planification, Section développement et partenariat, Division stratégies, programmes et politiques

# L'architecture de paysage

## Au cœur des projets de legs du 375e anniversaire de Montréal

**2017 marque le 375e anniversaire de la fondation de Montréal. Au lendemain des dernières élections municipales, on s'affairait à identifier, parmi les chantiers pilotés par la Ville et toutes les propositions faites à cet effet depuis cinq ans, les projets les plus porteurs et innovants dans le but d'identifier ceux qui deviendraient des legs du 375e. Il n'est pas étonnant qu'une majorité de ces projets aient été mis en chantier par des architectes paysagistes et que certains de ces derniers étaient, déjà à l'époque, sous la responsabilité du Service des grands parcs du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR) de la Ville.**

1

01

MONTRÉAL

Les architectes paysagistes ont la réputation de savoir révéler, planifier et développer le potentiel des espaces publics, toutes échelles confondues, dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Ils sont souvent les instigateurs d'idées et de méthodologies innovantes et créatives pour résoudre des problématiques urbaines souvent complexes. Le SGPVMR était donc un partenaire de choix pour mener à bien la vision de la Ville en vue de 2017.

L'architecture de paysage est une profession à la fois nécessaire et distincte au domaine de l'aménagement. Il s'agit d'une discipline résolument transversale, qui se démarque par la capacité de ses professionnels à contribuer à des projets qui ne pourraient être abordés sans dévouement et sensibilité; des qualités qui permettent d'élever substantiellement l'exemplarité d'un projet. Les paragraphes qui suivent présentent les cinq projets de legs pilotés par le SGPVMR :

1. Les Escales découvertes
2. La place Vauquelin
3. Le parc Frédéric-Back
4. Le square Viger
5. La Promenade Fleuve-Montagne

Ces projets sont novateurs à plusieurs égards et ont présenté de nombreux défis; ils ont toutefois constitué des occasions uniques de faire valoir la capacité des architectes paysagistes d'identifier des moyens innovants et adaptés au contexte afin d'orienter et d'accompagner collaborateurs, partenaires et autres ressources pour résoudre un lot de situations souvent complexes. Être architecte paysagiste, c'est beaucoup plus que de savoir répondre à des enjeux techniques : c'est surtout savoir se remettre en question pour initier et développer des projets de société. La contribution des architectes paysagistes aux legs de 2017 en fait la preuve.

**Escales découvertes :**
**concertation, conviction et sensibilité**

Tout en contribuant à une meilleure accessibilité des différents lieux publics et institutionnels qui composent le Site patrimonial du Mont-Royal, le projet Escales découvertes vise à offrir aux promeneurs une découverte intuitive, sensorielle, singulière et renouvelée des trois sommets de la montagne et de son entre-monts. Une famille d'interventions originales et nobles tout à la fois, au croisement de l'aménagement, du mobilier urbain et de la signalétique, invite tous les Montréalais et les touristes à découvrir et à apprécier des richesses paysagères et patrimoniales méconnues, à travers la multitude de cheminements existants sur la montagne.

Au-delà du développement d'un concept et d'une solution matérielle répondant aux objectifs du projet – ce que les firmes mandatées ont réussi avec brio –, un des rôles importants des architectes paysagistes a été de rassembler les différents partenaires publics, associatifs et institutionnels autour de cette vision ambitieuse d'un mont Royal décloisonné, d'un vaste site patrimonial à reconnaître en tant qu'entité. Le territoire d'intervention du projet chevauche plusieurs propriétés et différentes entités administratives, complexifiant de ce fait toutes les démarches, de la planification participative jusqu'à la réalisation. Financé par la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications, ce projet public inclut des investissements majeurs sur des propriétés institutionnelles privées, faisant de ces établissements des acteurs incontournables et privilégiés dans la mise en œuvre du projet.

Malgré une couverture médiatique négative et superficielle au printemps 2016, il est manifeste que les architectes paysagistes ont réussi leur travail de concertation auprès de ces partenaires, puisque la majorité de ceux-ci reconnaissent le bien-fondé et l'intérêt des interventions proposées. Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, l'Oratoire Saint-Joseph, l'Université de Montréal et la Ville de Westmount comptent parmi ceux qui ont permis la concrétisation de ce projet délicat, tout en finesse, sur un site emblématique et extrêmement sensible.

En ancrant la notion des trois sommets du mont Royal dans la conscience collective des Montréalais, en mettant en valeur des vues remarquables, ainsi que des éléments significatifs du paysage et du patrimoine de la montagne, Escales découvertes, dont la réalisation a débuté à l'été 2016, représente assurément un legs éloquent pour l'anniversaire de Montréal, piloté par des architectes paysagistes qui ont su trouver une juste dose de persuasion. →

02

2

**Place Vauquelin :**
**l'orchestration d'un lieu de représentation**

Au cœur du Vieux-Montréal, l'îlot urbain formé par les rues Notre-Dame, Gosford, Saint-Antoine et le boulevard Saint-Laurent forme la Cité administrative. Elle regroupe plusieurs grandes institutions et témoins historiques liés à l'administration civile et judiciaire de Montréal. Son envergure, son rôle civique et sa dimension symbolique en font un lieu hautement significatif de l'histoire montréalaise. De même, ses formes urbaines et paysagères exceptionnelles, conjuguées à sa localisation stratégique sur le point le plus haut de la vieille ville, contribuent fortement à son caractère d'ensemble. À travers les différentes phases de son développement depuis plus de trois siècles, la Cité joue un rôle de représentation de premier plan. Ses espaces publics contribuent significativement à la qualité de la vie urbaine.

Le réaménagement de la place Vauquelin constitue une occasion privilégiée pour poser un nouveau jalon dans la revalorisation de la Cité administrative. Depuis plus de deux ans, une équipe passionnée d'architectes paysagistes internes et externes à la Ville s'est formée pour offrir ce qu'il y a de meilleur en matière de projet de société. Oubliant les rôles et les responsabilités, ils portent tous ensemble la volonté de transparence. C'est dans un climat de collaboration et de partage qu'est née une vision concertée et que s'effectue actuellement la mise en œuvre de la place Vauquelin, et cela malgré les enjeux d'échéancier et de complexité technologique.

Avec l'étroite collaboration des architectes paysagistes et grâce au soutien continu des uns et des autres, l'entrepreneur, les consultants et les intervenants de la Ville s'impliquent corps et âme pour redonner aux Montréalais, dès mai 2017, une nouvelle place publique de qualité exceptionnelle qu'ils seront fiers de partager. C'est par un geste éminemment contemporain et respectueux de son histoire que seront révélés la dimension symbolique et le caractère civique de ce haut-lieu montréalais dans le cadre des célébrations. Son usage au quotidien sera reconduit, son expérience bonifiée, son accessibilité améliorée et sa fonctionnalité adaptée à l'ère numérique. Une place dont les critères de design sont adaptés à la vision de l'ensemble de la Cité. Des aménagements désormais universellement accessibles, un couvert végétal bonifié, un monument restauré, des surfaces pavées chauffées l'hiver, un bassin-fontaine interactif et une rampe-emmarchement appropriable et ouverte sur la ville moderne, voilà autant de composantes singulières lui permettant de réacquérir ses lettres de noblesse.

« Le réaménagement de la place Vauquelin constitue une occasion privilégiée pour poser un nouveau jalon dans la revalorisation de la Cité administrative. »

03

04

3

**Le parc Frédéric-Back :**
**constance, innovation et mentorat**

Le parc Frédéric-Back, partiellement aménagé depuis 2006, s'agrandit en 2017. Ce parc de 153 hectares représente près de 80 % du Complexe environnemental de Saint-Michel. Il est construit sur une ancienne carrière qui a également servi de site d'enfouissement pendant près de 30 ans. Sa transformation en parc métropolitain est un exercice de haute voltige visant à donner l'accès public à un site qui produit encore lixiviat et biogaz.

C'est au cours des années 1990, alors que le site accueillait plus de 5000 bennes à ordures par jour, que les architectes paysagistes de la Ville de Montréal reçoivent le mandat de développer un plan directeur pour ce qui allait devenir un immense espace vert : un grand défi d'audace, de créativité et de persévérance. Déjà, il y a 25 ans, l'administration municipale comprenait la capacité unique des architectes paysagistes à identifier, imaginer et apporter une vision distincte à un lieu ayant le potentiel de se distinguer à l'échelle internationale. Dès cette époque, les professionnels ont visualisé un relief qui assurerait l'écoulement de l'eau de pluie et imaginé des sous-espaces aux ambiances, aux microclimats et au design variés qui éduqueraient les visiteurs sur l'environnement.

Les architectes paysagistes ont su transmettre et maintenir leur vision auprès de six différentes administrations, de nombreuses équipes internes et plusieurs consultants externes afin de s'assurer que le plan directeur soit maintenu, et tout cela malgré d'innombrables surprises et imprévus. Cette vision, ce dévouement et ce dynamisme ont été transmis à plusieurs générations impliquées dans le projet, notamment celle de la relève présentement responsable des aménagements finaux.

Cette relève pousse encore plus loin les aménagements durables et la récupération. Ses artisans se démarquent par leur capacité de voyager constamment entre l'échelle macro et micro pour planifier un ensemble cohérent, tout en personnalisant chaque secteur du parc. Leurs idées incitent au rêve, en tenant compte des coûts, de la faisabilité technique et des exigences d'entretien. Leur volonté de faire autrement pour solutionner les contraintes que pose le site et leur savoir-faire sont intimement liés à la métamorphose du site. Qu'on pense aux sols d'excavation amendés pour offrir un substrat adéquat à une végétation qui nourrira à son tour abeilles et monarques ou encore aux débris de stabilisation des falaises concassés pour servir de fondation aux sentiers : des gestes concrets qui représentant des opportunités pour éduquer les visiteurs et favoriser l'écocitoyenneté.

Le parc Frédéric-Back est un témoin concret de la capacité des architectes paysagistes à imaginer un lieu à partir de rien, à travailler à sa concrétisation pendant plusieurs années, à orchestrer la concertation et la collaboration de multiples intervenants et des citoyens et à trouver des solutions inédites et durables pour créer un milieu de vie unique.

Et quand on pense que le parc n'atteindra son apogée que 30 ans après qu'il soit complété, ses concepteurs font vraiment preuve d'une énergie tenace pour maintenir le cap ! →

05

4

## Le square Viger : écoute, méthodologie et transparence

Le projet de réaménager les quatre îlots du square Viger a été relancé en 2015 et piloté depuis par les architectes paysagistes du SGPVMR. Le square constitue un projet d'une rare complexité, notamment parce qu'il fait l'objet d'une haute visibilité et de fortes pressions de la part de plusieurs milieux depuis plus de vingt ans. Si la Ville, jusqu'en 2015, proposait d'aborder le dossier du square Viger d'un point de vue légal, ce n'est que depuis 2016 qu'on a choisi de l'aborder comme un ensemble devant être planifié et développé à titre d'espace public unique, et non comme une succession d'espaces distincts caractérisés par les œuvres d'art public qui les habitent. La firme d'architecture de paysage mandatée par la Ville pour réaliser l'aménagement du square l'a compris dès le début de son mandat. Voir l'article à ce sujet dans nos pages.

**01 |** Une halte au sommet Mont-Royal, offrant une vue surprenante vers les deux autres sommets de la montagne, Outremont et Westmount. Photo : Civiliti

**02 |** Le bassin-fontaine interactif de la Place Vauquelin.

**03 |** Vue aérienne de la Place Vauquelin.

**04 |** Perspective de la vue, depuis le belvédère dans la portion du centre du parc Frédéric-Back. La vue imprenable sur le Mont-Royal, icône de la ville, et sur le centre-ville fera certainement de ce lieu un endroit privilégié pour admirer le paysage montréalais.

**05 |** Le square Viger, vu du coin de la rue Saint-Denis.

5

## La Promenade Fleuve-Montagne : consultation et résilience

Traçant le lien entre les deux icônes naturelles de la ville, soit le Saint-Laurent, au sud, et le mont Royal, au nord, cette Promenade se veut à la fois guide et déambulatoire unique. Ce parcours de trois kilomètres offre l'expérience d'un condensé de Montréal et propose des moments d'arrêt et des occasions de rencontres, autant de moyens de faire vivre le cœur emblématique de Montréal au promeneur urbain. Dans un environnement tantôt bonifié, tantôt réaménagé, et ponctué d'œuvres d'art public, ce tracé donne place au promeneur et met en scène une myriade de rues et de places publiques iconiques. La Promenade Fleuve-Montagne représente la première concrétisation d'un projet municipal ambitieux qui vise à créer des trajectoires de marche d'exception, d'interconnexion et d'expériences au sein des quartiers densément peuplés de Montréal.

Projet imaginé et initié par les architectes paysagistes du SGPVMR, la planification de cette promenade s'est avérée tout un défi, vu le nombre d'intervenants, internes comme externes, impliqués dans le projet. La Promenade traversant les cœurs du Vieux-Montréal, du centre-ville et du site patrimonial du mont Royal, le projet a nécessité la contribution, en amont de sa réalisation, de nombreux acteurs aux enjeux variés.

Les architectes paysagistes impliqués dans la planification et la conception du projet se sont démarqués par leur capacité d'écoute, leur résilience et, surtout, par leur capacité à développer des outils de gestions novateurs et adaptés aux exigences d'un projet nécessitant un effort de concertation rarement expérimenté dans les projets montréalais.

Diriger des interventions sur le domaine de la rue, chasse-gardée des ingénieurs, représentait une première pour les architectes paysagistes municipaux qui sont pourtant des collaborateurs précieux pour toute intervention dans le domaine public. La capacité d'être porteur de vision, inhérente à notre profession, est justement ce qui a permis de favoriser la contribution professionnelle de diverses disciplines et d'optimiser leur contribution, enrichissant la vision même du projet. C'est également ce qui a permis d'élever la notion de « projet intégré » à un niveau jamais atteint à ce jour à la Ville de Montréal, et cela jusqu'au développement et à la mise en place d'une programmation développée étroitement avec tous les intervenants du projet.

Effectivement, une programmation soutenue, développée comme une composante du projet d'aménagement est prévue à l'été 2017 afin de rendre la Promenade vivante et de favoriser son appropriation par les citoyens et les riverains. Marché public, expositions artistiques temporaires, aménagements comestibles, rendez-vous et ateliers culturels et éducatifs sont au nombre des projets développés et intimement liés aux objectifs initiaux du projet d'aménagement : ces activités créeront des occasions de rencontres, de pauses et de divertissement et proposeront une vitrine unique sur Montréal.

La Promenade a permis aux architectes paysagistes de jouer à plein leur rôle d'agent facilitateur en décloisonnant les silos administratifs et en ralliant toutes les forces municipales et externes à toutes les étapes du projet, pour assurer le succès de ce legs aux multiples facettes et créer un effet boule de neige !

En plus des projets pilotés par le SGPVMR, de nombreux architectes paysagistes se sont retrouvés aux commandes de projets de legs dans d'autres services de la Ville, tant du côté public que privé. Que les architectes paysagistes jouissent d'autant d'influence au cœur de ces projets de société n'est pas le fruit du hasard. Être architecte paysagiste, c'est la somme d'une formation jumelant pratique et théorie, de l'appui d'une association professionnelle forte ainsi que d'une communauté professionnelle généreuse et unie.

Les architectes paysagistes se démarquent par leur prédisposition à accompagner, innover et éduquer, tout en étant capables d'autocritique. C'est un groupe d'individus solidaires qui, par définition, sait transmettre ses valeurs et son expertise, au quotidien de ses projets, d'une génération à l'autre. Leur présence au cœur des projets de legs démontre que la profession est solidement ancrée dans le développement des villes. Les architectes paysagistes sont reconnus aujourd'hui comme leaders de projets d'envergure. Leur impact sur la qualité des milieux de vie est indéniable, comme en témoignent les projets de legs de 2017. ®

# Square Viger – paysage hybride

## Histoire d'une opération de transformation délicate

**Mathieu Casavant, Josée Labelle, Michel Langevin et Mélanie Mignault**
Architectes paysagistes AAPQ-AAPC

MONTRÉAL

**Faisant l'objet de mobilisation citoyenne et de débats publics depuis quelques années, le réaménagement et la mise en valeur du square Viger constituent un des projets de legs associés au 375e anniversaire de Montréal. L'annonce du projet, en juin 2015, provoque un débat inattendu et médiatisé, portant sur l'identité et la valeur de cet espace public, pourtant délaissé par les Montréalais. Plusieurs critiques portent sur le devenir du corpus d'œuvres d'art public qui caractérise le site depuis près de 40 ans.**

01

En septembre 2015, la Ville de Montréal revoit sa stratégie. En réponse à la population et aux critiques, la Ville élabore avec l'Atelier Christian Thiffault et Relief Design un diagnostic portant sur l'îlot Daudelin et une vision dans laquelle une partie des œuvres sera conservée ou transformée.

Bien que l'îlot Daudelin représente une pièce authentique et fortement identitaire dans sa composition originale, il fait partie d'un vaste ensemble urbain de quatre îlots contigus qui recouvrent l'autoroute et qui constituent le square Viger actuel. Or l'ensemble des aménagements du square sont appelés à être démantelés dans les années à venir, en raison des travaux majeurs d'entretien et d'imperméabilisation que nécessite le tunnel de l'autoroute Ville-Marie. Du coup, cette opération doit permettre le renouvellement du square, s'étalant sur les quatre îlots urbains qui le composent : une occasion de donner aux Montréalais un espace public du 21e siècle.

### Compréhension holistique

Devant ce fort potentiel, la Ville de Montréal, sous la responsabilité du Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal, détermine que le projet de réaménagement devra en priorité refléter une vision globale, portant sur le square entier. Les nouveaux aménagements viendront bonifier le projet de requalification de l'autoroute Ville-Marie : le Secteur Champ-de-Mars, qui comprend notamment le recouvrement partiel de l'autoroute afin d'aménager une nouvelle place publique aux abords de la station de métro Champ-de-Mars.

Il est également proposé que l'œuvre de Charles Daudelin fasse partie d'une réflexion considérable de mise en valeur, tout en étant transposée dans une logique d'ensemble renouvelée. Cette opération visera un juste équilibre entre les préoccupations de conservation et de transformation.

C'est sous cet angle que la Ville confie le mandat de plan d'aménagement et de mise en valeur du square Viger aux architectes paysagistes NIPPAYSAGE, avec le support et l'expertise d'une importante équipe multidisciplinaire. Lorsque la firme apprend qu'elle est bel et bien responsable du réaménagement de cette pièce urbaine névralgique, elle saisit vite l'ampleur du défi. La tâche sera colossale.

Il ne faut que survoler les nombreux documents d'études, critiques, réflexions et propositions émises de ce haut lieu depuis sa fondation pour comprendre qu'il s'agit à la fois d'un lieu emblématique, mais aussi d'une construction complexe, caractérisée par plusieurs problématiques physiques, sociales et urbaines. À cet effet, NIP a notamment donné, avec le professeur Peter Jacobs, un atelier universitaire portant sur le sujet. Le square Viger, par son prestige et sa complexité, représente sans conteste un riche territoire d'intervention et d'exploration en termes d'aménagement urbain.

Le projet arrive à point, après nombre d'années d'incertitude, il est appelé à marquer l'essor de l'ensemble du secteur est du centre-ville. Entre autres, l'arrivée du nouveau CHUM et ses nombreux travailleurs, le projet de développement autour de l'ancienne gare Viger et la transformation de la maison de Radio-Canada en témoignent. C'est donc dans ce contexte propice que le square Viger est appelé à stimuler et à célébrer la revitalisation d'un ensemble urbain, proposant un nouveau milieu de vie inclusif et dynamique. La réponse formulée par l'équipe de NIPPAYSAGE propose une compréhension holistique de l'évolution du square et de ses enjeux actuels pour en dégager une multiplicité de sens et d'expériences actualisées. Volontairement multidimensionnelle, la proposition se veut visionnaire et optimiste, favorisant des lectures multiples de l'espace.

## Petite histoire d'un grand square

Le square Viger, qui est le premier grand square public aménagé à Montréal, détenait, au 19e siècle, le titre du plus grand square du Canada. Conçu selon la tradition des jardins publics, le square était prestigieux, vivant et apprécié des Montréalais.

Toutefois, le déplacement vers le nord des grandes familles francophones dans les années 1920 a doucement entamé la désertification et le déclin général du secteur, qui s'est accru avec la crise économique de 1929. Puis la construction des tunnels du métro et de l'autoroute Ville-Marie sous les îlots du square Viger, entre 1963 et 1984, a mené à la démolition des espaces qui avaient fait la gloire du square. À la fin des années 1970, le recouvrement partiel de l'autoroute a permis un réaménagement complet du square pour refléter les idéaux et les aspirations de l'époque.

Malgré la collaboration et la contribution de trois artistes significatifs des mouvements modernistes canadien et québécois (Charles Daudelin, Claude Théberge et Peter Gnass), le square des années 1980 n'a jamais pu retrouver la fonctionnalité urbaine et le dynamisme que devrait avoir cet espace public situé au seuil du Vieux-Montréal.

02

03

## Enjeux et problématiques du square actuel

Véritable lieu d'exploration et d'innovation entre aménagement urbain et art public, chacun des îlots du square des années 1980 (place publique, parc et aires de jeux) présente des éléments de valeur à faire redécouvrir. Malheureusement, la majorité des usagers sont actuellement privés de ces espaces, résultat d'un secteur déstructuré et d'un contexte inhospitalier. Les nuisances reliées aux flux de l'espace automobile périphérique, à l'aspect fermé et morcelé des îlots du square, à l'obstruction visuelle créée par différentes structures et la présence de clientèles marginalisées enfreignent l'ouverture du square à l'ensemble de la population urbaine.

## Réanimation d'un square, un travail de collaboration

La délicate opération de réanimation du square exige une réponse unificatrice, ficelant des enjeux complexes de patrimoine, d'ingénierie autoroutière, d'héritage d'art public, de dynamique sociale et d'écologie urbaine. De plus, le réaménagement comprend un travail de fond sur la perception du square, dans le but de favoriser sa réappropriation et sa redécouverte. →

Le processus d'idéation implique un ouvrage de collaboration, et le rôle de NIPPAYSAGE dans cette mission a porté sur une compréhension globale de nombreux points de vue provenant d'une équipe multidisciplinaire. Les architectes paysagistes ont, en ce sens, rempli le rôle de pivot, travaillant à créer des ponts entre architectes, ingénieurs (civil, structure, électricité, mécanique, métallurgique, aquatique, forestier), designers urbains, spécialistes en éclairage, en technologies de l'information, sans oublier les comités experts en patrimoine, en art public, en urbanisme, les élus municipaux devant répondre à des enjeux politiques, et, bien sûr, la famille Daudelin qui, malgré la complexité du processus, a su généreusement apporter au projet, grâce à ses précieuses connaissance de l'œuvre.

## Vision pour le futur du square Viger

Un décloisonnement radical de l'espace occasionné par les multiples murets, la topographie et les clôtures actuellement présentes doit être opéré. Ce cloisonnement, issu d'un réflexe d'aménagement des années 1970 visant à isoler les lieux publics des nuisances des infrastructures routières, s'est avéré un échec à l'échelle nord-américaine malgré les bonnes volontés. Le rétrécissement des voies rapides de part et d'autre du square qui entravent l'accessibilité doivent être revues et la possibilité de traverser chacun des îlots en diagonale pour amener un maximum de vie dans chacun des îlots doit être priorisée.

Une logique d'ensemble est ensuite établie, laquelle induit une organisation claire unissant les quatre îlots du square. La composition concentre un programme diversifié de place publique sur l'espace dont les contraintes imposées par l'autoroute limitent clairement la plantation d'arbres. Créant un axe central longitudinal, ce geste permet de dédier le reste des espaces à l'implantation d'un parc-jardin au riche couvert arboricole associé à un programme plus extensif. À la fois place publique et jardin, le square devient plutôt un paysage hybride, reflet d'une volonté de s'éloigner des archétypes d'espace public traditionnels et de proposer une expérience plurielle et étonnante.

## Recherche d'identités

NIP s'est donné comme mission de sculpter une identité propre au square en comprenant les enjeux, en questionnant les idées reçues et en réconciliant les apparences de contradictions. Ce travail inclut aussi l'opération délicate qui consiste à consulter et rassembler les préoccupations de l'ensemble des entités impliquées, tout en proposant un projet solide et en orchestrant son raffinement afin de le faire évoluer, au fil des consultations, vers une vision forte pouvant faire consensus auprès du public.

Ce dur labeur, difficile à décrire, permet de forger une vision unique et authentique pour le square. Le projet devient son propre référent, il s'affirme et se déploie comme espace hybride à travers les rencontres, les discussions.

## Vers un paysage hybride

D'une certaine façon, la complexité du site, son histoire mouvementée et l'ampleur de ses contraintes (techniques, sociales et urbaines) ont permis de concentrer le travail de conception : l'identité du square Viger ne peut pas être catégorisée, elle appartient à une réalité multiple et fuyante, un espace public qui refuse d'être catégorisé.

**Le paysage hybride du square Viger se construit à travers quatre grandes intentions :**

**Mise en valeur de la richesse historique**
Le travail de NIP se construit sur l'évocation de la riche histoire du site, abordant la mémoire du grand square dans un esprit et une matérialité résolument contemporains. Le projet est ainsi inspiré de la figure d'origine du jardin Viger, de sa prédominance d'arbres de grand calibre et de son animation diversifiée. De plus, le nouveau projet dialogue et met en valeur un ensemble de bâtiments prestigieux, témoins de l'époque glorieuse du square.

**Mise en valeur de l'art public**
L'héritage d'art public transposé dans un nouvel espace contemporain est au cœur même du projet. La composante artistique de chaque îlot et l'alignement des œuvres entre elles (actuellement imperceptible) sont mis en valeur en prenant place sur l'axe central qui permet une perspective et un dialogue entre les îlots. Le monument Chénier du sculpteur Alfonso Pelzer, les pergolas de Charles Daudelin, l'œuvre *Force* de Claude Théberge et la fontaine de Peter Gnass sont ainsi articulées sur une même ligne directrice.

Liés à ce geste, les éléments de l'œuvre de Daudelin recomposent leur logique d'origine en remettant en fonction la sculpture-fontaine Mastodo dans une position fixe, la rendant accessible. Cette œuvre est remise en scène parmi des bassins, des jets interactifs et un mur recouvert de brume afin d'animer le site selon les notions de temps, d'attente et de surprise imaginées par l'artiste. Les pergolas de béton et les jardins suspendus, pour leur part, sont en grande partie conservés en éliminant les toitures, afin d'ouvrir l'espace où la sécurité et la lumière naturelle sont priorisées.

04

**Animation et programmation**
Attirer et retenir une affluence est un objectif prioritaire, voire indispensable à la vitalité du projet. La Ville prévoit à cet effet adopter un modèle de gestion qui assurera une programmation diversifiée et dynamique du square à travers les saisons.

En ce sens, en plus d'ouvrir les îlots physiquement et visuellement, le nouveau square est configuré pour accueillir une foule d'activités. Un pavillon de service s'implante près de la rue Saint-Denis, remplissant la fonction de café-terrasse. Un espace faisant la promotion du vélo en collaboration avec BIXI s'implante en bordure de la piste cyclable de la rue Berri. Un ensemble d'installations récréatives et actives s'enracinent sur l'axe central (tables de ping-pong, exerciseurs, skate park, terrain multi-sport, terrains de pétanques, tables de pique-nique, jardins surprenants, etc.). L'esprit ludique de programmation déborde aussi de l'axe pour donner lieu à des espaces polyvalents offrant de nombreuses possibilités d'événements de tout style : patinoire, marché de Noël, spectacles et festivals divers.

**Écologies urbaines**
Le nouveau square Viger est bel et bien tourné vers l'avenir, proposant des pratiques écoresponsables qui reflètent les objectifs et les politiques de Montréal concernant le développement durable. Basé sur les innovations technologiques en gestion des eaux de pluie, en construction verte et en aménagement sur toitures, le projet se veut exemplaire et inspirant. Il répond aux défis de construire un espace public au-dessus d'une autoroute, tout en proposant une biodiversité et une sélection de végétaux peu communes dans les espaces publics montréalais. Finalement, il met en scène un paysage civique verdoyant, centré sur l'expérience humaine, le confort et les richesses du climat nordique.

**Et maintenant ?**

La vision d'ensemble développée par NIP et son équipe a été dévoilée publiquement en septembre 2016, renouvelant l'image collective pour l'avenir du square Viger. La vision, proposant un projet ambitieux, mémorable et rassembleur, semble avoir été bien reçue. Le dossier de presse inclut une vidéo explicative qui communique le projet et les principaux concepts de façon claire et vivante. La vidéo, disponible sous Réaménagement du square Viger sur YouTube, permet d'explorer la proposition en détail.

Les festivités du 375e anniversaire de Montréal étant à nos portes, la prochaine étape du mandat portera sur la réalisation de la moitié ouest du square. Ce sera l'occasion de détailler et de concrétiser les aspirations contenues dans le plan d'aménagement, un laboratoire pour cultiver le potentiel de ce paysage hybride.

Lieu de transformations radicales, le square Viger a fait couler beaucoup d'encre depuis sa fondation. Marché public devenu haut lieu de la bourgeoisie francophone au 19e siècle, avant d'être graduellement délaissé au 20e, l'espace public fut démoli, puis transformé par des artistes visionnaires, opération qui n'a pas eu le pouvoir de réanimer le square. Il est souhaitable que le square Viger du 21e siècle puisse revivre à travers une métamorphose spectaculaire et qu'il anime enfin le cœur des Montréalais. Ⓟ

**01 |** Maquette.

**02 |** La grande pelouse de l'îlot 3 est une invitation aux activités de tout genre.

**03 |** Vue aérienne de l'îlot 3.

**04 |** Vue aérienne de la réunification des quatre îlots du square Viger.

Le projet de réaménagement de la rue Jacques-Cartier sur un tronçon de plus de trois kilomètres entre le boulevard Gréber et la rue Saint-Louis, à Gatineau, a été initié il y a plus de 20 ans. Situé en bordure de la rivière des Outaouais et à l'embouchure de la rivière Gatineau, le site offre des vues panoramiques sur le paysage riverain et témoigne d'activités historiques liées à l'eau, dont la drave, le transport maritime et la navigation de plaisance. Considérant la proximité de la Colline du Parlement à Ottawa, cet environnement riverain a fait l'objet, au fil du temps, de nombreuses études de développement et de mise en valeur du territoire dans le but de redonner l'accès à la rive, par le truchement d'une promenade publique, afin d'admirer le paysage des berges de la rivière des Outaouais.

# Réaménagement du boulevard Jacques-Cartier

## Une promenade riveraine attrayante

**Louis Beaupré**
Architecte paysagiste et président fondateur
de Beaupré & Associés Experts conseils

### Les objectifs

C'est en 2013 que la Ville de Gatineau, en partenariat avec la Commission de la capitale nationale, décide de procéder aux étapes de réalisation du projet en fonction des concepts d'aménagements soumis et approuvés par la collectivité. Sommairement, le projet vise à réaménager le boulevard Jacques-Cartier en permettant de dégager des espaces riverains pouvant accueillir un sentier multifonctionnel (piétons et vélos) et des espaces animés pour la population. Les principaux objectifs consistaient à mettre en valeur les environnements bâti et naturel et à rendre sécuritaire l'espace public à caractère récréotouristique. Ce secteur rural et orienté vers la rivière des Outaouais encourage la découverte progressive du paysage et des milieux naturels.

### Le projet

Ainsi, le paysage visité d'ouest en est se décline en trois zones distinctes, soit la zone patrimoniale composée du noyau villageois de la paroisse Saint-François-de-Sale et son église, la zone de villégiature avec ses nombreux quais et marinas privées, et la zone naturelle caractérisée par ses hauts fonds sur la rivière des Outaouais et des aires d'habitats fauniques.

**La zone patrimoniale**
Cette zone est la plus densément bâtie et regroupe des aménagements spécifiques et de nouvelles installations, dont le Quai des artistes, le parc des Rives, le Quai des quais et le Quai des légendes. Les accès aux marinas privées existantes ont été améliorés ainsi que deux passages reliant le parc de la Baie à la promenade riveraine de la rue Jacques-Cartier.

**La zone de villégiature**
Cette zone est caractérisée par des propriétés privées et de petits commerces en lien avec les marinas privées. On y retrouve le Quai des vagues, le Quai des ondes et des accès de mise à l'eau pour les embarcations de plaisance naviguant sur la rivière des Outaouais.

**La zone naturelle**
Cette zone non habitée et étroite entre le parc de la Baie et la rivière des Outaouais a fait l'objet de travaux de naturalisation des rives et d'aménagement à caractère écologique. →

## Les défis

L'ensemble du projet a été soumis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le but d'obtenir les autorisations environnementales nécessaires aux travaux en milieu riverain. Des ouvrages de stabilisation des berges ont été requis à plusieurs endroits et des travaux de compensation environnementale faisant appel au génie biologique ont été réalisés pour la création d'habitats fauniques.

Préalablement à ce mandat, des fouilles archéologiques ont été faites entre 2013 et 2015 et ont permis d'amasser plus de 125 000 artéfacts d'une richesse exceptionnelle conservés maintenant par la Ville de Gatineau. D'ailleurs, des aménagements symboliques et de commémoration ont été réalisés dans le parc des Rives en collaboration avec la communauté algonquine-anishinabeg de Kitigan Zibidans.

Nous avons été confrontés à différents défis, principalement causés par l'espace restreint et le souhait de la municipalité de maintenir les berges des rivières des Outaouais et Gatineau le plus possible à leur état naturel. Il était également primordial de conserver les accès existants au plan d'eau pour les résidants riverains, incluant les marinas privées. Nous avons donc procédé à la création d'espaces publics riverains dotés d'un mobilier urbain sur mesure conçu spécialement pour la Ville de Gatineau. Une végétalisation adéquate des berges et du littoral a permis de rétablir l'habitat spécifique de la faune aquatique. Des panneaux signalétiques ainsi qu'un système d'éclairage judicieusement implanté rendent les lieux plus accessibles et sécuritaires. Des thématiques d'aménagement en fonction des différents milieux traversés et en lien avec la drave et les activités passées ont été élaborées afin de respecter le caractère historique des lieux. L'ajout de sentiers piétonniers, de quais, de belvédères, de passerelles et de lieux d'observation permet aujourd'hui d'accéder au plan d'eau ou simplement d'aller s'y promener. Que ce soit à vélo, à pied ou en bateau, il est maintenant possible pour les citoyens du secteur ou pour les visiteurs d'admirer les magnifiques paysages et points de vue qu'offre ce lieu.

## La réalisation

Les travaux ont été répartis en deux phases : les travaux visant l'enfouissement des réseaux câblés et les travaux de réfection de surface et des infrastructures urbaines de la rue Jacques-Cartier, incluant les aménagements récréatifs et paysagers. Les principaux défis rencontrés lors de la réalisation du projet se situaient dans la conception et l'installation des empierrements et murets dans la zone riveraine. De plus, les empattements et ancrages des structures de quai et de passerelles piétonnes devaient résister tant aux fluctuations du niveau de l'eau de la rivière qu'aux pressions exercées par les glaces.

« Doté d'infrastructures modernes et de solutions innovatrices aux divers enjeux de l'aménagement, le projet offre une meilleure qualité de vie aux citoyens et une expérience unique aux visiteurs qui empruntent cette nouvelle promenade riveraine. »

## Le milieu de vie

Les consultations publiques visaient à sensibiliser et impliquer la communauté dans le projet. Ces activités ont permis de concilier tous les acteurs vers une vision unique et structurante du paysage. L'appropriation des espaces riverains aménagés pour et de concert avec les résidants favorise la réussite de ce projet. Doté d'infrastructures modernes et de solutions innovatrices aux divers enjeux de l'aménagement, le projet offre une meilleure qualité de vie aux citoyens et une expérience unique aux visiteurs qui empruntent cette nouvelle promenade riveraine.

## L'équipe

Ce projet d'envergure a été développé dans une approche de collaboration multidisciplinaire. En effet, l'équipe de travail comptait des architectes paysagistes, des ingénieurs, des spécialistes en milieu hydrique et en environnement. Le mandat a été réalisé en collaboration avec la Ville de Gatineau et la firme d'ingénieurs CIMA+. La communication continue et participative avec la population et les commerçants a permis une acceptation sociale du projet par les marchands et les gestionnaires des marinas privées.

Un environnement riverain à découvrir... Ⓟ

# Le Parc-plage du Grand Montréal

## La Trame verte et bleue bonifiée

**Serge Poitras** | Architecte paysagiste et urbaniste
**Manuel Bergeron** | Designer urbain

**Le plan directeur du Parc-plage du Grand Montréal couvre l'ensemble de la digue de la Voie maritime du Saint-Laurent, un espace peu connu des Montréalais. Reliant les villes de Saint-Lambert et de Sainte-Catherine, du côté du Grand Bassin de La Prairie, les futurs aménagements permettront de doter la région d'une infrastructure récréative majeure se déployant sur près de 20 km en milieux riverain et naturel. Ces aménagements inciteront une réappropriation du fleuve par la population et une bonification de la Trame verte et bleue du Grand Montréal. Mené en étroite concertation avec les représentants de la Communauté métropolitaine de Montréal, le plan directeur propose des concepts originaux et des solutions novatrices pour des espaces qui deviendront des lieux de destination plutôt que des lieux uniquement de passage et, par la même occasion, auront un impact positif sur l'image et l'identité du Grand Montréal.**

## Un lieu à découvrir

En empruntant la digue de la Voie maritime, nous découvrons instantanément un nouveau paysage montréalais, un nouveau regard sur le Grand Montréal et son vaste plan d'eau, le Grand Bassin de La Prairie. Cette mince bande de terre qui sépare la Voie maritime du Grand Bassin de La Prairie s'étend sur près de 15 kilomètres entre les villes de Saint-Lambert et de Sainte-Catherine. Ouvert aux cyclistes depuis les années 1980, ce parcours demeure méconnu du grand public. Quelques investissements ont déjà été réalisés pour faciliter l'accès à la digue et faire connaître ce lieu via les écluses de Saint-Lambert, les estacades du pont Champlain, et les écluses de Sainte-Catherine et le Récré-O-Parc, mais beaucoup reste à accomplir pour que ce lieu fasse partie d'un véritable réseau vert et bleu récréotouristique métropolitain.

Le concept de parc-plage le long de la Voie maritime remonte au début des années 1980 avec le projet Archipel qui proposait une vision audacieuse sur le futur des plans d'eau de la région métropolitaine. L'objectif était de résoudre notamment les problèmes d'inondations et d'étiages, et de développer les potentiels liés aux usages sociaux, municipaux, écologiques et récréotouristiques. Parmi les interventions considérées, un énorme remblai, provenant de matériaux d'excavation du fleuve, était disposé tout au long de la digue, côté Grand Bassin de La Prairie, et formait une plage urbaine. Le projet a été abandonné en 1986, mais, en 2013, la Communauté métropolitaine de Montréal inscrit le développement d'un Parc-plage dans l'un des cinq projets métropolitains priorisés pour contribuer de manière significative à la mise en place de la Trame verte et bleue du Grand Montréal.

## Les enjeux

Nos visites, nos analyses des lieux et nos rencontres avec les divers intervenants révèlent des potentiels et des contraintes qui ont dicté notre démarche de mise en valeur de la digue de la Voie maritime à des fins récréotouristiques et de conservation. Premièrement, le site offre peu ou pas d'infrastructures récréotouristiques actuellement, sauf une chaussée cyclable sur la partie supérieure de la digue et quelques aménagements de détente et d'accès à l'eau au début de la digue sur le territoire de Sainte-Catherine. Ce site présente cependant un potentiel remarquable grâce à ses magnifiques vues vers le plan d'eau du Grand Bassin de La Prairie, les îles aux Hérons, refuges d'oiseaux migrateurs, les rapides de Lachine, le nouveau pont Champlain et ses piles, le « skyline » du centre-ville de Montréal, la Voie maritime et le passage des bateaux, le Petit Bassin de La Prairie et ses îles et le Vieux-La Prairie. Deuxièmement, les berges le long de la digue, parfois naturalisées, parfois dénudées, font figure de grèves et de plages, et se prêtent favorablement à la promenade, à la détente, à la pêche et à plusieurs autres activités de plein air. Troisièmement, l'accès à la digue est limité. Trois points d'entrée terrestres, dont deux par le biais d'écluses, permettent d'accéder à la digue. Puis quelques quais, au bas de la digue dans le secteur Sainte-Catherine, donnent l'accès à des petits bateaux sur le Grand Bassin de La Prairie. Cependant, l'accès limité à la digue renforce la sensation d'être isolé du monde extérieur. Quatrièmement, malgré certains aspects limitatifs que nous venons d'évoquer, la digue permet d'accéder à un vaste plan d'eau, ignoré des Montréalais, qui a façonné la manière dont les communautés se sont développées en son pourtour. Enfin, il faut savoir que la digue est sous la juridiction fédérale de la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent du Canada et que sa mise en valeur est assujettie à des règles strictes d'aménagement et d'opération. →

« La voie maritime du Saint-Laurent a été construite entre 1954 et 1959 pour permettre aux navires en provenance de l'Atlantique d'atteindre les Grands Lacs. Elle est gérée par la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent du Canada. La digue qui protège la Voie maritime consiste en un empilement de pierres. Cette digue, aujourd'hui, s'est végétalisée et abrite une faune qui lui est propre. Stabilisée depuis des années, la digue épouse les eaux du fleuve en une pente douce qui lui donne le caractère de plage naturelle de galets sur près de 15 kilomètres de long. »

**Le Parc-plage**

Dans le but de mettre en valeur la digue au sein de la Trame verte et bleue du Grand Montréal, AECOM propose trois objectifs qui permettront de cadrer les interventions futures du Parc-plage.

**Ces objectifs sont :**

— améliorer l'accessibilité sécuritaire à la digue à des fins de récréation et de conservation;
— diversifier les usages reliés à la mise en valeur de la digue;
— créer une véritable plage continue.

**Le concept de Parc-plage propose quatre secteurs d'intervention :**

1. Le secteur Parc
2. Le secteur Nautique
3. Le secteur Nature
4. Le secteur Urbain

**De plus, il comprend trois pôles d'accès :**

1. Le pôle Sainte-Catherine
2. Le pôle Champlain
3. Le pôle Victoria

À l'intérieur de ces secteurs et pôles, le plan directeur propose des aménagements d'accès à l'eau, des promenades en rive, des lieux de détente et de loisirs, des navettes fluviales et terrestres, ainsi que des infrastructures d'accueil tout en considérant les conditions de sécurité. L'élément unificateur du plan directeur consiste à aménager le sentier de la grève qui longe la digue et permet des incursions ponctuelles au bord de l'eau.

Le secteur Parc conserve sa vocation récréotouristique intensive telle qu'identifiée dans la démarche de planification de la Ville de Sainte-Catherine pour le Récré-O-Parc où on y retrouve une plage et un camping nature ainsi qu'un bâtiment d'accueil permettant une offre de services quatre saisons. Puis, bénéficiant des infrastructures d'accueil du Récré-O-Parc à proximité, le secteur Nautique concentre des activités de pêche et l'accessibilité à des embarcations légères motorisées et non motorisées, comme le canot et le kayak. L'installation d'un quai événementiel et d'un belvédère marquerait la jonction avec le secteur Nature. Ce secteur est situé au centre de la digue et face aux villes de La Prairie et Candiac. On y propose principalement l'aménagement d'un belvédère et d'une aire de repos et un élément signalétique permettant un contact visuel inter-rive. Le secteur Urbain s'étend entre les ponts Victoria et Champlain et sa vocation est à caractère événementiel. Un amphithéâtre installé sous les piles du nouveau pont Champlain permettrait d'apprécier le caractère unique de cette infrastructure. À l'ouest du pont, une plage avec aire de baignade est proposée.

Pour conclure, le projet du Parc-plage du Grand Montréal est l'un des cinq projets qui contribueront à la mise en place de la Trame verte et bleue du Grand Montréal. Ce projet récréotouristique s'ajoutera à l'offre actuelle en matière d'installations majeures récréotouristiques métropolitaines. Il offrira une nouvelle destination à proximité des milieux de vie montréalais en leur permettant de bénéficier de lieux de détente, de promenade et de récréation. Ⓟ

# Plan directeur du Parc-plage du Grand Montréal

## Plan d'ensemble

**1** – Sainte-Catherine
**2** – Delson
**3** – Candiac
**4** – La Prairie
**5-6** – Brossard
**7** – Saint-Lambert

# Parc Chadbourne

## Une thématique minière au service de l'organisation d'une aire de jeu pour enfants

**Jean-François Bélanger**
Architecte paysagiste

Les municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue, comme partout en province, ont le défi d'aménager des aires de jeux diversifiées et stimulantes répondant aux besoins de leur population. Depuis plusieurs années, la Ville de Rouyn-Noranda explore différentes avenues dans la conception de ses parcs. En plus de remettre en question l'importance parfois démesurée qui est accordée à la présence d'installations de jeu, elle cherche à diversifier l'offre en aires d'activités et mise sur l'histoire locale pour distinguer ses interventions. La réalisation d'une aire de jeu au parc Chadbourne, ainsi nommé en l'honneur de H. M. Chadbourne, cofondateur de la Noranda Mine, s'inscrit dans cette démarche.

Situé dans un quartier résidentiel du centre-ville, le site du parc Chadbourne est connu localement pour ses nombreux plateaux sportifs. La Ville a profité du projet d'aménagement d'une aire de jeu pour enfants pour approfondir sa réflexion et a retenu les services d'architecture de paysage de Trame pour l'accompagner. Le mandat visait une approche de conception par zones d'activité définies par le Projet espace. La thématique minière s'imposait pour souligner, entre autres, le nom du site.

La thématique de la mine était toute naturelle dans le présent contexte, pourrait-on penser. Il n'en est rien, car elle n'avait inspiré jusqu'à maintenant aucun autre projet de cette nature dans la région. Cette demande présentait toutefois un réel défi. Comment éviter les stéréotypes simplistes sans intellectualiser à outrance la conception du site ? Comment concevoir une aire de jeu ludique pour les enfants et leur famille en assurant une certaine pérennité esthétique au style choisi ?

« La thématique de la mine était toute naturelle dans le présent contexte, pourrait-on penser. Il n'en est rien, car elle n'avait inspiré jusqu'à maintenant aucun autre projet de cette nature dans la région. »

La solution proposée par l'architecte paysagiste à la Ville de Rouyn-Noranda a été de créer un microcosme d'une ville minière mono-industrielle et de s'inspirer du « processus de transformation de la roche » propre à l'industrie minière pour guider l'organisation des zones d'activité sur le site. Les concepteurs ont misé sur l'iconographie typique à cette réalité encore présente dans l'imaginaire populaire et à travers le paysage de la région pour personnifier les composantes de l'aménagement du site : les chevalements de mine perçant l'horizon, les villes-champignons aux façades Boomtown multiples et variées, la présence des trains et les usines à échelle réduite aux panaches de fumée heureusement disparus.

Pour répondre aux exigences du mandat, les zones d'activités privilégiées ont été celles offrant le plus de potentiel dans l'aménagement du site et pouvant avoir une résonance avec la thématique imposée. Cette transposition a parfois pris un sens littéral. La « zone de jeux symboliques et de dramatisation » a pris la forme d'un petit village aux multiples façades. Les « zones physiques » devant recevoir des structures de jeux combinés ont été proposées là où se trouve la symbolique du lieu de transformation du minerai. À d'autres endroits, la corrélation est plus subtile. Ainsi, la « zone de rencontre » a pris l'apparence du chevalement de mine qui, par le fait même, sert de support à une large toiture.

La Ville de Rouyn-Noranda, réalisant ses parcs en régie, a demandé l'utilisation du bois pour les éléments thématiques. Plus économique que des matériaux manufacturés, il peut être façonné plus aisément par ses équipes. Un éclairage architectural mettant en valeur le chevalement et les lignes directrices de l'aménagement complète l'éclairage de sécurité exigé au programme.

Le succès d'un tel projet se mesure par la réponse du public. À cet égard, c'est le début d'une belle réussite. Déjà, les jeunes du quartier se sont appropriés spontanément les composantes du parc… et ils y jouent longtemps. La créativité des enfants dépasse parfois, et heureusement, les attentes des concepteurs. En effet, le chemin de fer, qui ne devait être qu'un axe reliant deux zones d'activité, est devenu une piste de course imaginaire. Le nombre et la diversité des types de façades du village ont été suffisants pour permettre une multitude d'interactions sociales créatives. Le comptoir de la façade du restaurant est devenu un lieu d'exposition de pierres et de cailloux… et n'y touchez surtout pas ! La petite scène prévue dans l'aménagement, malgré un certain scepticisme quant à sa pertinence, sert réellement à des prestations improvisées. L'attitude des parents, amusés par ce site hors du commun, contribue particulièrement à l'animation du lieu.

L'avenir nous dira si les choix stylistiques passeront l'épreuve du temps. Toutefois, la recherche quant au sens à donner à des composantes reliées à la thématique minière a permis une organisation originale et unique des zones d'activités sur le site. Le résultat est concluant : une aire de jeu habitée par les enfants et leur famille, teintée par l'histoire industrielle locale et qui produit, jour après jour, des souvenirs d'enfance. Ⓟ

# Le square James de l'Université McGill

## Un lieu de passage transformé en un lieu de rencontre et d'échange

**Malaka Ackaoui, Ziad Haddad et Antoine Crépeau**
Collectif de WAA Montréal inc.

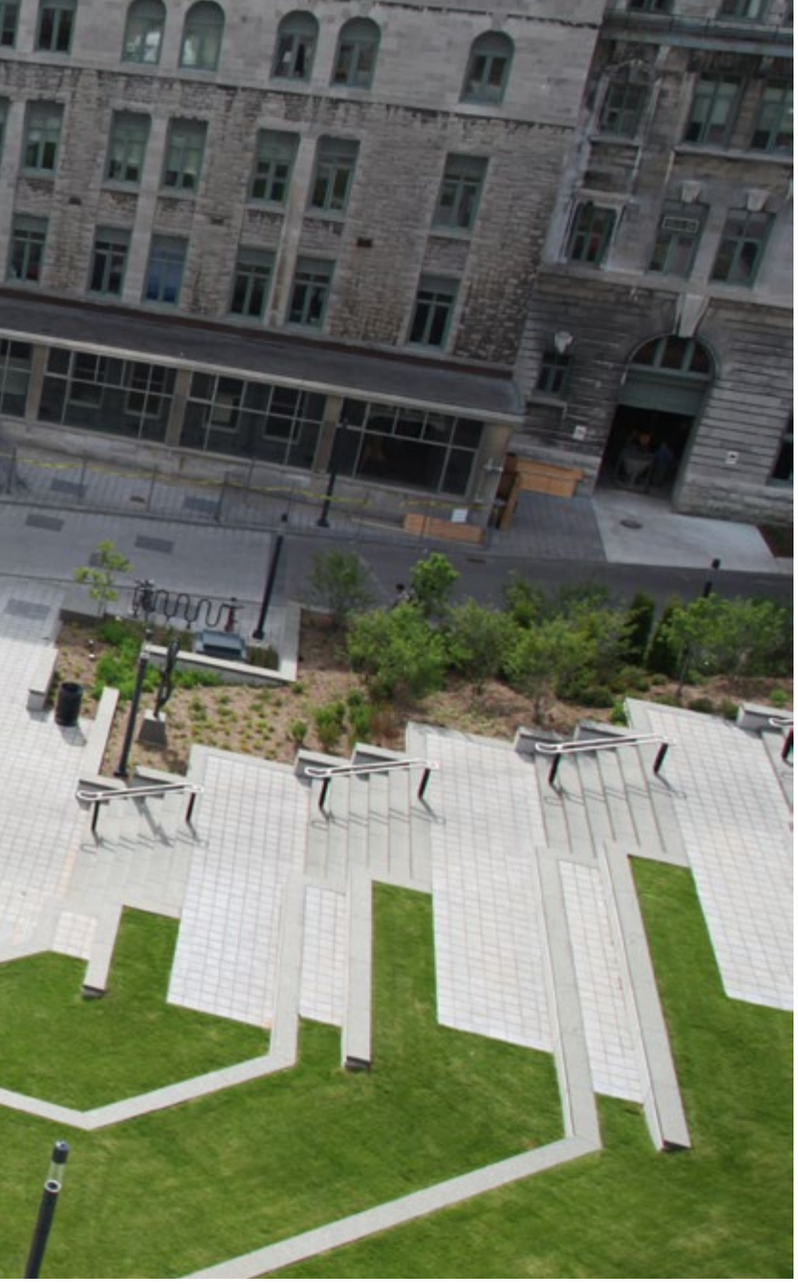

Voulant tirer profit des travaux de reconstruction des tunnels de services mécaniques et électriques qui traversaient les entrailles de cet espace vert, l'Université McGill a décidé de repenser les qualités spatiales et les potentialités de tout le secteur. En conséquence, la programmation de l'aménagement du site a été revue. Les objectifs du réaménagement et de la mise à jour du square James ont fait l'objet de consultations élaborées au sein de la communauté universitaire et se résument comme suit :

— Créer un lieu de socialisation pour les étudiants et le personnel de l'université; un lieu d'échanges et d'animation.

— Mettre en œuvre les politiques de l'Université McGill en matière de développement durable. Ces politiques visent, entre autres, à créer un campus vert à prédominance piétonnière.

— Augmenter le couvert végétal de manière à amplifier la biomasse et réduire les îlots de chaleur.

— Encourager les cyclistes en augmentant le nombre de supports à vélo et en les installant à des endroits sécuritaires.

— Augmenter la sécurité des piétons sur le campus. Par conséquent, améliorer les parcours piétonniers et leur efficacité.

— Revoir l'éclairage de l'espace de manière à éliminer l'éblouissement et à diriger les faisceaux lumineux vers le bas afin de favoriser la politique de protection du ciel étoilé.

— Respecter les besoins des personnes à mobilité réduite en leur offrant des parcours aussi intéressants que pour le reste de la population du campus.

— Créer un lieu visuellement et artistiquement intéressant tout au long de l'année. →

Situé au cœur de l'action et de la vie universitaire du campus McGill, le square James occupe une place de prédilection dans le prolongement de son axe d'entrée à partir de la rue Milton. Il est encadré par le prestigieux édifice administratif F. Cyril James au nord, le Wilson Hall à l'est, le Macdonald Engineering et le McConnell au sud, ainsi que le Dawson Hall à l'ouest.

L'aménagement, qui datait des années 1970, était constitué d'un espace vert central avec des paliers successifs, reliés par des escaliers en béton devenus désuets. Cette configuration constituait un lien efficace entre les différents niveaux du campus et un grand nombre d'étudiants fréquentaient les lieux et y déambulaient, été comme hiver.

Une végétation clairsemée ornait ces lieux et une sculpture habitait l'espace vert central. Le bronze intitulé *Carrés et cercles*, réalisé par Dame Barbara Hepworth en 1963, est une des œuvres les plus importantes se trouvant sur le campus de McGill. Elle fut retirée durant les travaux et restaurée, pour ensuite être exposée au Musée des beaux-arts de Montréal. Une fois le square réaménagé, elle y retrouvera une place de choix.

## CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

**Le réaménagement du square James ne se limitant plus au simple espace vert central, il a été étendu jusqu'aux façades des bâtiments qui encadrent le square. Un travail minutieux d'explorations et d'analyses a eu lieu sur le site. Il a été combiné avec des observations et des constatations du comportement des étudiants et des passants. Le tout a permis de déterminer les composantes essentielles et les lignes directrices qui guideront le concept d'aménagement. Ainsi, il est devenu primordial de créer des espaces d'interaction et de socialisation s'étalant sur différents niveaux permettant de profiter de la dénivellation naturelle.**

**Les grandes lignes de l'aménagement du square James se résument comme suit :**

**Création d'un cœur**
Le cœur de la place se situe au niveau de l'édifice McConnell Engineering. Ce secteur névralgique devient un lieu de rassemblement et de détente, dont la surface se prolonge jusqu'aux façades des édifices. L'espace est agrémenté de gros blocs de pierre placés aléatoirement au hasard d'une trame de pavés unifiant l'espace et offrant ainsi aux étudiants des opportunités de relaxation et de quiétude. Annexée à la place, une aire de stationnement a été prévue pour accommoder un grand nombre de vélos. L'ombre projetée par les grands arbres combinée à la belle ambiance de massifs arbustifs et de vivaces ajoute certainement à la qualité de l'espace. Toute cette « mise en scène » renforce la vocation de cette place comme lieu de fréquentation et de socialisation apprécié par un grand nombre d'étudiants se dirigeant entre l'entrée Milton et le Pavillon des arts.

**Le lien vertical**
Relier les différents édifices bordant la place centrale constitue un défi, étant donné les importantes différences de niveaux entre ceux-ci.

Pour joindre l'utile à l'agréable, des volées d'escaliers ont été conçues dans l'axe du flux de circulation principal que les étudiants empruntent. Des marches en granit se prolongent dans la partie nord du site et au contact avec les pelouses, ces marches se transforment en estrades, créant ainsi un amphithéâtre à ciel ouvert. Cette agora offre aux usagers la possibilité de profiter du soleil et de contempler la vie du campus à différents niveaux.

Le côté sud des marches est conçu à l'image d'un flanc du mont Royal dont la pente est assez abrupte. Des amélanchiers y sont plantés, aux pieds desquels des massifs arbustifs capables de retenir les sols assurent la pérennité du design.

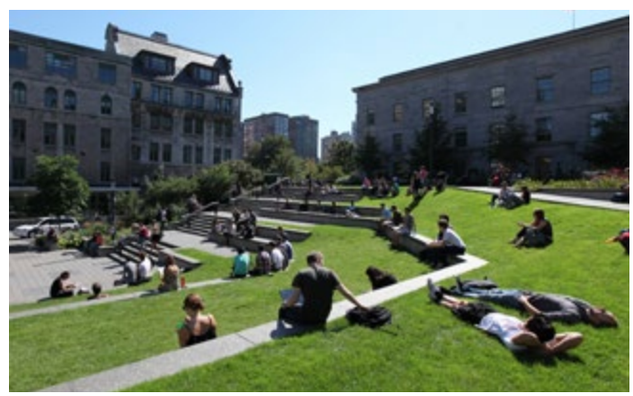

**Place aux piétons**
Étant donné que la restriction de la circulation véhiculaire fait désormais partie intégrante des objectifs de l'Université McGill pour son campus du centre-ville, la nouvelle configuration du square contribue grandement à la concrétisation de cet objectif. Les voies véhiculaires ont été restreintes au profit des zones piétonnes et des aires végétalisées. Ce qui fait en sorte que le site comporte davantage de lieux où flâner et socialiser – d'ailleurs la section de rue adjacente au Pavillon des arts est dorénavant transformée en un passage piétonnier. Des bollards amovibles installés aux extrémités permettent aux véhicules d'entretien et d'urgence d'y accéder, tout en renforçant le sentiment de sécurité des piétons.

**Œuvres d'art**
Quatre œuvres d'art d'importance ont élu domicile au square James. La sculpture d'Hepworth, *Carrés et cercles*, est relocalisée dans un lieu stratégique de façon à ce qu'elle soit mise en valeur tout en assurant sa sécurité. Le *Polypède* de Daudelin trône devant l'édifice administratif F. Cyril James. Et les œuvres *Fenêtres sur le futur* de Barbeau et *Exaltation* de Poretta sont exposées dans le cœur du square. Toutes ces œuvres d'art du square James créent un jardin de sculptures propice à la contemplation.

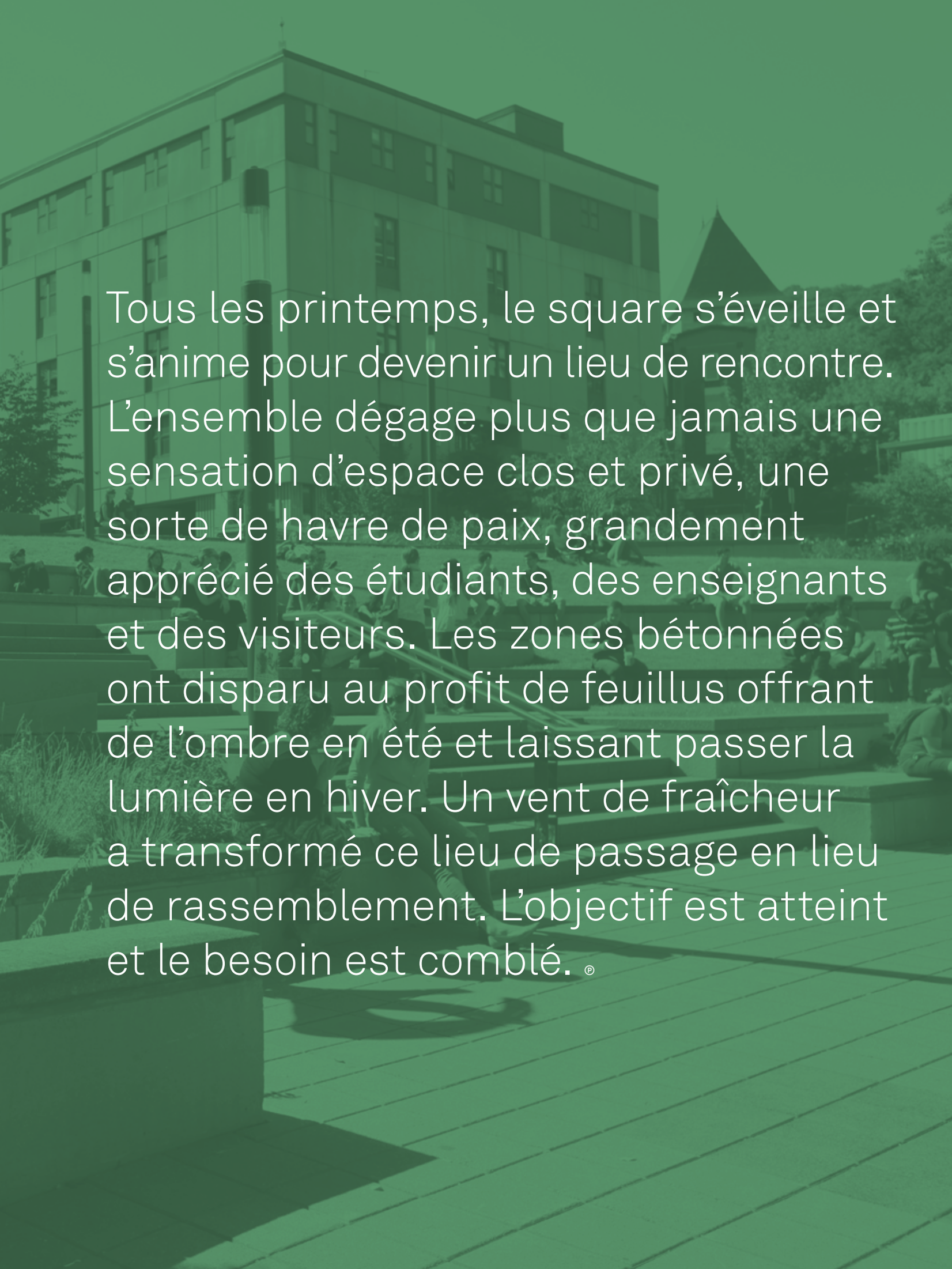

Tous les printemps, le square s'éveille et s'anime pour devenir un lieu de rencontre. L'ensemble dégage plus que jamais une sensation d'espace clos et privé, une sorte de havre de paix, grandement apprécié des étudiants, des enseignants et des visiteurs. Les zones bétonnées ont disparu au profit de feuillus offrant de l'ombre en été et laissant passer la lumière en hiver. Un vent de fraîcheur a transformé ce lieu de passage en lieu de rassemblement. L'objectif est atteint et le besoin est comblé. ®

# Le Virage
## Un laboratoire urbain en site transitoire

**Jonathan Cha**
Docteur en urbanisme, urbanologue
et architecte paysagiste

**Depuis plusieurs années, les citoyens participent à des actions de réappropriation des espaces urbains de leurs quartiers. Sous forme de Guerilla gardening, de Pavement-to-Parks, de Park(ing) Day ou de Parklets, de multiples interventions urbaines spontanées et éphémères contribuent à changer le visage et le regard envers nos villes.**

## De nouvelles manières d'agir et de penser le territoire

Ces pratiques de plus en plus répandues à travers le monde s'inscrivent dans ce que l'on désigne désormais comme l'urbanisme tactique ou le Do it yourself (DIY) urbanism. En s'éloignant des pratiques urbanistiques conventionnelles, cette approche engendre des changements et des interventions spontanés, ludiques, festifs, à faible coût et à échelle humaine qui dynamisent l'environnement urbain. La réappropriation citoyenne de l'espace public sous forme de geste temporaire ou transitoire est une manière de révéler le potentiel d'un lieu, de ranimer un terrain vague et de transformer l'occupation et l'appréciation de la ville. L'urbanisme tactique pense la ville autrement, est motivé par des enjeux démocratique, écologique et sécuritaire et par la réelle possibilité d'être un acteur du changement. Par des actions diverses, ce mouvement s'intéresse aux communautés locales et à leurs enjeux, tisse des liens, rapproche les citoyens et contribue au développement des villes.

Fondé en 2015, MTL ville en mouvement est un organisme sans but lucratif qui vise à favoriser la mise en contact avec les citoyens dans l'élaboration d'une vision inédite, fonctionnelle et rassembleuse de l'aménagement. Sa mission principale est de proposer des espaces réels et des rencontres numériques pour que se construise un dialogue ouvert et continu entre professionnels en aménagement et citoyens afin que jaillissent des projets à la fois originaux, écologiques, novateurs et durables qui mènent à repenser l'imaginaire et l'occupation de l'espace urbain.

## Une conception issue de collaborations multidisciplinaires

Inauguré le 28 septembre 2016 et actif jusqu'en 2020, le Virage est un espace transitoire composé de conteneurs reconditionnés situé à l'angle de l'avenue Atlantic et de la rue Durocher, à l'extrémité est du futur campus MIL de l'Université de Montréal. Le Virage est implanté dans l'ancienne cour de triage du Canadien Pacifique, à la frontière entre les quartiers Outremont, Parc-Extension, Mile-Ex, Petite-Italie et Petite-Patrie.

Conçu par cinq étudiants de la Faculté de l'aménagement à la suite d'un concours, le Virage propose un passage courbe qui traverse les conteneurs et aboutit au centre dans un espace qui évoque la rotonde de l'ancienne cour de triage d'Outremont. Un phare s'élève dans le ciel comme repère visuel et dialogue avec la tour de l'Université de Montréal. Une relation visuelle et symbolique s'établit alors entre le monument et l'institution du savoir sur les hauteurs du flanc du mont Royal et une cité de recherche-création sur un territoire en friche, en creux, brut, un lieu de tous les possibles.

Deux autres ateliers, « Unité mobile » et « Structures jardins », rassemblant une cinquantaine d'étudiants de la Faculté de l'aménagement (architecture, architecture de paysage, design intérieur, design industriel) imaginent un incubateur urbain qui servira de laboratoire de création, d'espace de travail et d'exposition, et des jardins servant d'interface entre les jardins éphémères et le Virage. Ce processus collaboratif encourage la multidisciplinarité et confronte les étudiants aux enjeux de projets réels. Les firmes box architectures et NIPPAYSAGE participent au processus en assumant des rôles de conseillers et de mentors.

## Un espace d'interaction et de réflexion sur la ville, l'espace public

À travers le Catalyseur d'imaginaires urbains (CIU) mis en place avec Le Laboratoire des récits du soi mobile, le Virage se positionne comme une plate-forme d'idéation, de création et de diffusion sur les récits, les formes, les projets et les dynamiques de la ville. Il a pour intérêt d'investir des territoires excentrés, marginaux, de repenser les interstices, de se pencher sur les médiations urbaines et de repenser l'espace public. Il propose une réflexion critique sur la ville vécue, construite, imaginée sous une multitude d'expressions (installation artistique, atelier, conférence, déambulation, exposition, table ronde, parcours virtuel, projection, spectacle, atelier).

**Le CIU réfléchit la ville à travers trois volets complémentaires :**

1. Design, aménagement et projets
2. Narration, récits et littérature
3. Art, installation, numérique

**Par ses activités variées déployées sur un site convivial et animé, il vise à :**

— explorer le site, les quartiers, les rituels, la mémoire pour en dégager les identités urbaines ;
— soutenir les pratiques locales émergentes ;
— engager toutes les communautés citoyennes dans un espace ;
— encourager les artistes et concepteurs à se prononcer sur leur milieu ;
— expérimenter des idées audacieuses et inventives ;
— révéler de nouveaux regards sur la ville, le projet et le récit. Ⓟ

# Réseau haltes-camping montréalais

## Diagnostic et scénario d'implantation dans les grands parcs

**Sébastien Breton**
Architecte paysagiste et président-directeur général chez B3



**Comment pourrions-nous vivre Montréal tout en bénéficiant davantage des éléments qui la rendent si unique ? Comment pourrions-nous augmenter sa beauté et son pouvoir de séduction sur le plan local et international ?**

02

Les organismes Montréal physiquement active, Accès Fleuve/Comité ZIP Ville-Marie, la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK), le Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPPE), Vélo Québec et la Ville de Montréal – Service des grands parcs se sont posé ces questions et ont imaginé un réseau pouvant relier la route verte, les pistes cyclables ainsi que la route bleue du Grand Montréal. L'objectif était d'en faire la destination de plein air urbain par excellence pour la population locale et un attrait touristique remarquable. À proximité du centre de la ville, le réseau haltes-camping permet de vivre des expériences en nature en périphérie de l'île dans cinq des grands parcs de Montréal.

Avec ce projet pilote, Montréal va au-delà de l'imaginaire de la nature, de l'eau et du feu de camp et intègre les notions de culture à proximité de la ville. La mobilité durable y est également réfléchie avec la proximité des réseaux cyclables et les services de transport en commun. En effet, le profil des campeurs a beaucoup évolué, les usagers intègrent maintenant la technologie à leur activité et sont de plus en plus sensibilisés aux moyens permettant de prévenir et de réduire la dégradation des milieux naturels. Le type d'habitation utilisé a aussi changé, le prêt-à-camper devient une alternative à la traditionnelle tente, éliminant les fardeaux de l'équipement et les aléas de la météo.

Montréal lance ce projet, mais elle n'est pas la première à explorer cette avenue. Plusieurs autres villes dans le monde misent déjà sur leur caractère naturel ou sur leur urbanité. C'est le cas du Plan Floyd Bennett Field, cet ancien site aéroportuaire de Brooklyn qui s'est transformé en site naturel urbain et où il est possible de pratiquer des activités de camping et de plein air. L'indigo Paris Bois de Boulogne, le Rob Hill Campground à San Francisco et le camping Gros Bois du parc national des îles de Boucherville orientent également leur activité dans la même direction. Par ailleurs, les exemples de Bivouac NY (camping sur les toits de New York), le Urban Campsite d'Amsterdam ou encore le Urban camping en Belgique misent plutôt sur l'idée de dormir à la belle étoile au cœur de la ville.

Les Montréalais et les touristes roulent de plus en plus à vélo. Plusieurs spécialistes en développement touristique encouragent le développement d'une offre touristique complémentaire axée sur les produits régionaux et les activités de plein air et culturelles. La carte souligne des tronçons cyclables potentiels à Montréal. Elle identifie également les liens nord-sud à favoriser dans le développement du réseau cyclable. Ces liens permettraient de créer des parcours thématiques qui conduiraient les cyclistes à découvrir le caractère distinctif de nouveaux secteurs de la ville, à proximité du réseau de haltes-camping montréalais.

Le Plan de l'Eau – Métropole au fil de l'eau propose de redonner le fleuve et ses berges aux citoyens. Les paysages contrastés et diversifiés qu'offre le fleuve sont à couper le souffle. C'est entre autres avec ce programme que le réseau compte se développer, à l'intérieur d'infrastructures existantes. Une autre carte identifie des itinéraires de la Route bleue du Grand Montréal (RBGM) à favoriser dans le développement du réseau navigable. Tout comme pour le réseau cyclable, l'identification de parcours thématiques nautiques permettrait aux pagayeurs de découvrir le caractère distinctif de la ville à partir de l'eau.

Les conditions et le cadre construit de Montréal présentent des opportunités pour créer des typologies d'hébergement fonctionnelles et adaptées au contexte urbain. Il est prioritaire d'être en lien direct avec la mission du réseau qui est d'offrir des lieux d'arrêt de courte durée aux cyclistes et pagayeurs à l'intérieur de leurs parcours respectifs. La spécificité du réseau offre une cohérence visuelle, architecturale et signalétique. Ainsi, différents types d'emplacements sont proposés : la plateforme, le prêt-à-camper et la micromaison. Pouvoir réserver un kayak pour une excursion ou encore choisir un emplacement de camping à partir de son téléphone intelligent : voilà des avenues intéressantes et complémentaires à ce projet.

La stratégie d'implantation propose de réduire les besoins en nouvelles infrastructures, favorise les emplacements à proximité de la berge pour limiter le portage, limite l'empreinte des emplacements de camping au minimum et regroupe les services de toilettes, de douches et de rangements dans des blocs sanitaires à proximité des sites.

Le projet pilote de haltes-camping montréalais est maintenant à l'étape de la réalisation. Souhaitons que d'ici quelques années, ces haltes soient bien implantées dans le paysage montréalais et qu'elles soient une bonification à l'offre touristique de la ville. Ⓟ

**01 |** Carte des parcours cyclistes potentiels sur le réseau existant.

**02 |** La plateforme - Le prêt-à-camper - La micromaison

# Des gestes en termes de sensibilisation et d'approche participative

## Quand les jeunes s'approprient leurs milieux de vie

**Marie-Andrée Huard**
Architecte paysagiste

CHARLEVOIX

**Débuté à l'automne 2015, grâce à l'Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages de la région de la Capitale-Nationale et au soutien financier de la CRÉ de la Capitale-Nationale, la MRC de Charlevoix a réalisé une activité publique de médiation sur les paysages identitaires pour l'ensemble de son territoire. Dans le cadre de cette activité, la démarche entreprise par la Ville de Baie-Saint-Paul a différé des autres municipalités compte tenu de l'avancement du dossier paysage et des consultations citoyennes déjà réalisées à ce sujet. Effectivement, lors de la réalisation de l'étude d'identification et de caractérisation des paysages de son territoire (s'étendant sur plus de 560 km$^2$), la Ville de Baie-Saint-Paul avait entamé un volet de collecte de données sur les paysages identitaires à travers diverses activités. De ce fait, Baie-Saint-Paul a souhaité s'attarder à une partie de sa population souvent peu sondée : les enfants.**

**Le projet**

Mettre sur pied des activités, en collaboration avec la Ville de Baie-Saint-Paul, la MRC de Charlevoix ainsi que l'école Sir-Rodolphe-Forget, visant à aborder la connaissance et la sensibilisation aux paysages auprès des jeunes citoyens.

**Les objectifs et les défis**

Le projet mis sur pied devait atteindre autant les objectifs de la MRC que ceux de la Ville de Baie-Saint-Paul. De ce fait, le projet devait, dans un premier temps, permettre de :

- développer, chez les jeunes, l'appréciation des paysages;
- permettre aux jeunes d'identifier les éléments, bâtis et naturels, qui composent un paysage, et les sensibiliser à l'importance de préserver ces éléments;
- augmenter leur sentiment de fierté et d'appartenance à la région;
- connaître les neuf unités de paysage définies au sein de l'étude de caractérisation sur les paysages baie-saint-paulois.

Le projet devait également inclure une portion médiation – un élément au cœur du projet de la MRC. Sans en faire une fin en soi, nous souhaitions être en mesure de valider chez les jeunes la capacité de lecture, de compréhension, de repérage au sein de leur environnement. L'enjeu était grand et, comme dans bien des projets, les moyens très limités. Le contenu des activités devait être suffisamment vulgarisé pour assurer la compréhension des élèves et, idéalement, s'intégrer au cadre pédagogique des enseignantes.

**Une approche multidisciplinaire**

D'emblée, la collaboration et l'enthousiasme des enseignantes a non seulement permis d'envisager l'intégration des notions aux objectifs pédagogiques, mais également de développer une diversité d'activités (théoriques, artistiques et culturelles) afin de stimuler l'intérêt de chacun des élèves et visant à travailler tant de manière visuelle qu'auditive. Les enseignantes ont ajouté un défi supplémentaire en jumelant leur classe et créant neuf équipes. Un défi qui fut gage de succès et, tel que le mentionnent les enseignantes : « les élèves ont appris à collaborer pour arriver à un but commun, ils ont aussi appris de belles techniques d'art avec l'artiste Natacha Audet ». Même son de cloche du côté des élèves qui soulignent que « le travail d'équipe donne de beaux résultats et permet de s'ouvrir aux autres ». →

« Par le biais de la réflexion et du regard des enfants, nous nous sommes introduits au sein d'une multitude de foyers, ce qui a permis de multiplier l'impact de cette approche participative à l'ensemble des membres de la famille. »

**Des résultats qui vont au-delà des attentes**

La difficulté à laquelle nous nous butons tous lors de projets de sensibilisation est de connaître leur portée dans le milieu à la suite des exercices réalisés. Les objectifs ont-ils vraiment été atteints ? Quels ont été leurs réels impacts dans la communauté à plus long terme ? C'est à l'aide d'une table ronde que nous avons réalisé un bilan afin de valider l'impact réel du projet sur nos jeunes citoyens et leurs enseignantes.

À la grande surprise des éducatrices spécialisées et des enseignantes, le projet se veut porteur et stimule les élèves, même les plus réfractaires, à participer à des discussions de groupe. Il en découle un formidable travail d'équipe ayant mené à la réalisation d'une œuvre collective, mais également de la capacité qu'ont ces jeunes de parler de leur milieu de vie. Les enseignantes sont d'avis que « les élèves en parlaient beaucoup aux personnes de leur entourage. Même nous, en tant qu'enseignantes, nous en parlions aux autres enseignantes qui parfois ne savaient même pas que Baie-Saint-Paul était séparée en unités de paysage. »

Lorsqu'on demande aux élèves ce qu'ils ont appris au cours du projet, tous déclarent qu'ils ont découvert les caractéristiques de leur ville : « Maintenant, je suis en mesure de me repérer sur une carte et de différencier les secteurs qui composent ma ville. Ce sont comme des morceaux de casse-tête. »

C'est par ces activités, aussi banales soient-elles, que nos jeunes ont appris à reconnaître les différentes unités de paysages constitutives de leur ville et à apprécier au quotidien leurs milieux de vie. Par le biais de la réflexion et du regard des enfants, nous nous sommes introduits au sein d'une multitude de foyers, ce qui a permis de multiplier l'impact de cette approche participative à l'ensemble des membres de la famille. Ce projet nous démontre qu'il est possible de modifier le visage d'une petite ville, non pas par des interventions sur le territoire, mais par l'acquisition de connaissances sur celui-ci. Il a permis de mettre de l'avant l'importance et la reconnaissance des caractéristiques paysagères et visuelles composant les milieux de vie grâce à des activités de médiation, de sensibilisation et d'éducation. Les diverses interrelations mises en place entre les milieux municipal, scolaire et artistique baie-saint-paulois ont permis de consolider et de mettre en commun les ressources pour aboutir à un projet porteur de sens et dont les principaux acteurs nous prouvent qu'il n'y a pas d'âge pour comprendre le paysage et pour en parler !

**Remerciements**

Un grand merci à tous les participants de notre bilan et plus particulièrement à mesdames Josianne Ménard et Marie-Noëlle Beaulieu, enseignantes de 6e année à l'école Sir-Rodolphe-Forget, madame Johanne Saint-Gelais, directrice adjointe, Loisirs et Culture à la Ville de Baie-Saint-Paul, madame Annie Vaillancourt, agente culturelle à la MRC de Charlevoix, ainsi qu'aux enfants, fiers participants à ce projet ! Ⓟ

SAVARIA
MATÉRIAUX PAYSAGERS LTÉE

À la base
de vos projets
Depuis 70 ans

terreau biorétention
barrière à sédiments
paillis ignifuge
CU-sol structural
bois raméal fragmenté

savaria.ca
info@savaria.ca

terreaux paillis
golf terrain sportif aire de jeu
composts pierres sables

Alfred - Boucherville - Charny - Laval - St-Roch-de-Richelieu
Siège social : 950, de Lorraine, Boucherville, Qc, J4B 5E4
sans frais : 1 877 728.2742 - télécopieur : 450 655.5133

# Point focal : vidéographie narrative du paysage

**Alessandro Cassa** | Scénariste, réalisateur, auteur, illustrateur et conférencier

## Vidéographie : de la substitution à l'authenticité

La prémisse est simple : en cinéma, le récit prend forme dans un décor. Et ce décor est fréquemment un paysage qui, par ses caractéristiques, peut jouer le rôle d'un autre décor et se substituer à ce dernier. Par exemple, un tournage dans certaines régions du sud du Québec permet de recréer la campagne anglaise sans avoir à déplacer les équipes outre-mer. Les bureaux du cinéma, qui jumellent les décors des scénarios aux paysages réels, réussissent avec brio ces transpositions esthétiques. Le paysage est tout naturellement au service de l'histoire dans ce processus. La question que s'est posée le réalisateur a été fort simple : et si le paysage devenait le sujet ? L'acteur principal ? Revenant du troisième plan et du décor… au premier plan ?

Depuis quelques années, tel un laboratoire créatif, les Productions du 3 juin (P3J) tentent de répondre à ces questions et expérimentent diverses avenues. Une petite équipe pluridisciplinaire travaille à expérimenter des outils permettant une valorisation du paysage par la vidéographie. Avec le paysage au premier plan. Déjà active en documentaire, vidéo corporatif et court-métrage (dont certains présentés au Short Film Corner du Festival de Cannes et dans 18 festivals internationaux à travers le monde), l'équipe a voulu tenter de concilier les deux passions de son fondateur : paysage et cinéma. Et d'évaluer les opportunités de cette approche.

Dans la pratique cinématographique développée par P3J, la vidéographie a également permis, en plus de valoriser et de raconter le paysage, de partager l'émotion de ce dernier. De porter cette sensibilité à l'écran. De le mettre au premier plan pour qu'il révèle son potentiel, sa force, son histoire.

La vidéographie et les créations cinématographiques sont des médiums à considérer dans la caractérisation, la compréhension, l'illustration de l'analyse des composantes de l'essence du lieu et la mise en valeur de projets de paysages.

## Un défi entre rigueur et sensibilité

La vidéographie est l'un des outils atypiques qui permettent de faire prendre conscience de la qualité de certains milieux par une approche artistique. En effet, la mise en valeur d'un paysage grâce à la technologie vidéo permet la découverte progressive de son esthétisme et des émotions qui s'en dégagent, à un moment défini. Elle peut être préalable à un projet d'aménagement ou encore s'inscrire dans un processus de mise en valeur d'une installation artistique. Peu importe la finalité, la créativité et le regard sensible des professionnels sur leur environnement sont primordiaux.

Les défis de cette traduction d'un paysage en émotions via la vidéographie ou le cinéma ne résident pas uniquement au niveau technique (coordination des équipes et des plateaux, tournages en zones difficiles d'accès, transport de l'équipement, étalonnage, etc.). Ils sont tributaires de l'identification adéquate de l'angle choisi ou du parti pris retenu, qui détermineront l'émotion et le message. Le mot d'ordre est une rigueur dans le propos à traduire, en décidant soit de consciemment laisser l'émotion du lieu induire la direction à prendre, ou de mettre de l'avant les éléments révélés par les analyses préalables.

Mais une image seule n'est pas suffisante. Il importe d'analyser et de réfléchir à différents éléments dans le processus de préproduction, de production et de postproduction. Il s'agit ici de créer une séquence d'éléments choisis et d'images en mouvement. Et à la suite de l'analyse et après le tournage, une étape déterminante de cette approche est le montage. Cet élément du processus doit être traité en réponse au message narratif transmis par l'association de ces images les unes par rapport aux autres.

Poser un regard est prendre parti. Le défi est alors de savoir assembler ces images selon une vision qui répond toujours à l'objectif du projet, et de traduire la réalité avec authenticité. C'est à ce moment que le travail de l'équipe de tournage et du réalisateur

# Point focal : vidéographie narrative du paysage

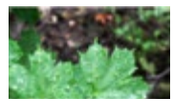

doit être le prolongement de la préproduction et des analyses. Il importe de savoir cristalliser l'image la plus représentative qui soit selon les objectifs du projet. Pour P3J, l'approche développée est la même pour le traitement des paysages que pour ses créations narratives: savoir se mettre au service du projet, savoir manier la caméra comme un illustrateur pourrait définir le caractère d'un croquis par la pression de sa plume ou de son stylet numérique. La caméra, pivot du projet, doit devenir un objet de création sensible, bien au-delà d'un simple outil d'enregistrement d'images.

Et c'est à ce niveau que tente de se spécialiser P3J. Savoir assembler les séquences les unes par rapport aux autres, pour traduire par le rythme, les contrastes, le mouvement, etc., une vidéographie narrative du paysage.

**Enjeux et possibilités : de l'analyse à la création**

Les enjeux d'une telle approche de mise en valeur d'un paysage par le biais du cinéma ou de la vidéographie sont complexes et multiples. A priori, cette forme de sensibilisation et de mise en valeur doit demeurer complémentaire aux multiples possibilités d'interventions paysagères. Elle doit être un moteur d'idéation pour traduire, avec sensibilité, des émotions qui seraient plus difficiles à rendre via d'autres médiums. Cette approche pourra devenir un catalyseur pour stimuler une communauté à poursuivre une intervention directe, ou servir à exprimer la vision d'un aménagiste ou d'un artiste pour une installation, ou encore comme outil de sensibilisation de mise en valeur ou de publicisation d'un territoire.

L'une des facettes les plus stimulantes pour P3J est la possibilité de faire ressortir les composantes d'un paysage donné, de le valoriser, et de sensibiliser les gens à sa beauté. La technologie numérique peut permettre de faire découvrir des composantes inaccessibles du paysage, d'en révéler des facettes distinctes au fil des saisons, et de mettre en valeur des portions précises. Elle peut permettre de sensibiliser à un paysage par sa diffusion à grande échelle via la vidéo sur des plateformes accessibles par les citoyens ou via les médias sociaux. Les utilisations de cette technologie sont multiples et elles touchent, dans la majorité des cas, les citoyens eux-mêmes, leur environnement et leur qualité de vie.

Contrairement à l'œuvre cinématographique qui sera mise en scène, le paysage, lui, est vivant et donc, par définition, évolutif. En le restituant par l'image, il importe donc de conserver un souci d'authenticité et de savoir analyser au-delà des prémisses habituelles.

L'utilisation de la vidéographie comme outil de valorisation des paysages est une approche qui reflète bien les différentes sphères d'intervention possibles de l'architecture du paysage. C'est une mise en valeur par le biais de l'image au service des composantes du paysage, de son esthétisme et de ses émotions. C'est une approche artistique qui permet de contribuer à la démocratisation du paysage. Ⓟ

Cet été, la Fondation des jeunes pour un développement durable (FJDD) fut appelée à collaborer étroitement avec l'association les Jeunes du patrimoine des Comores (JPC) afin de réaliser un projet unique et très ambitieux, soit la création d'un jardin botanique au cœur de la citadelle de Mutsamudu sur l'île d'Anjouan, aux Comores.

Pour ce faire, la FJDD a approché la faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal afin de mettre sur pied une équipe composée d'étudiants en architecture de paysage et de jeunes bénévoles d'horizons divers. C'est ainsi qu'en mai 2016 nous avons eu la chance de nous envoler pour les Comores. L'équipe entreprenait alors un long voyage, rempli de défis et de découvertes en tout genre.

# Le jardin botanique de la Citadelle de Mutsamudu : un projet porteur d'espoir pour une communauté ?

**Robert Kasisi** | Professeur à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal
**Louis-Philippe Létourneau**

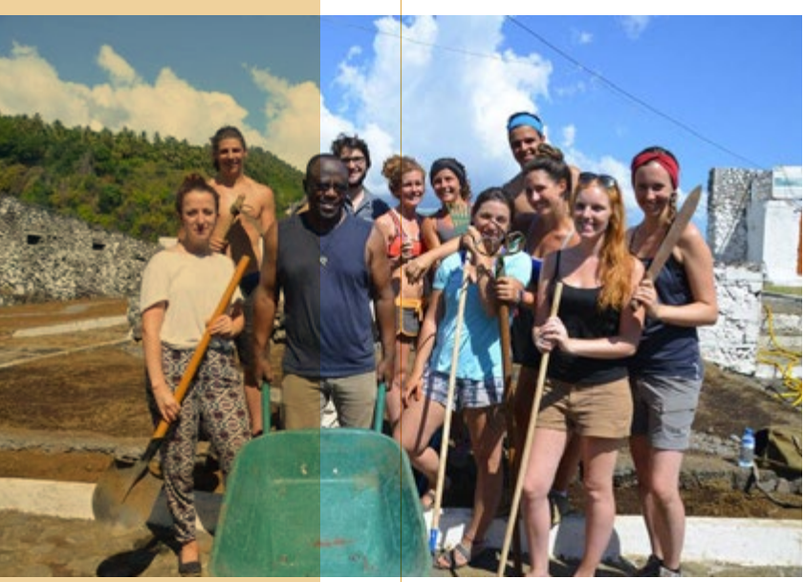

## Le rêve d'un jardin

L'idée de créer un jardin botanique dans la Citadelle de Mutsamudu ne date pas d'hier. En effet, depuis quelques années, l'association JPC chérissait ce rêve. Selon elle, la création d'un jardin botanique contribuerait à mettre en valeur ce joyau du patrimoine comorien. À vrai dire, la Citadelle de Mutsamudu, qui fut érigée à la fin du 18e siècle, constitue l'un des sites historiques les plus importants au pays. Son réaménagement devait donc contribuer à augmenter l'attractivité du site, afin qu'il devienne un lieu touristique incontournable sur l'île. De plus, le jardin botanique fournirait une source de revenus supplémentaire à l'association JPC afin qu'elle puisse poursuivre ses efforts de restauration et d'animation du site.

## Un projet aux multiples défis

Comme on peut aisément l'imaginer, réaliser un projet d'architecture de paysage aux Comores comporte son lot de défis. Une chose est sûre, les étudiants étaient loin des bancs d'école ! Il s'agissait pour eux d'une réalité nouvelle. Il fallait savoir s'y adapter et s'ouvrir à cette culture passionnante. Parmi les principaux défis de ce projet, il y avait notamment la confrontation à un manque d'infrastructures de bases. Cela s'est traduit par de fréquentes pannes de courant, un accès difficile à des fournisseurs et l'adaptation à une autre culture. La préservation des ruines archéologiques présentes sur le site figurait aussi sur la liste des considérations. Enfin, le délai de réalisation était court, puisque nous devions compléter le tout en à peine un mois ! Il s'agissait là sans doute du défi le plus important à surmonter. →

« On a décidé que la mission première du jardin devrait être de valoriser de façon optimale l'histoire et le patrimoine de la Citadelle. Tous ensemble, nous avons conçu ce jardin de façon à y exposer un condensé de la riche histoire naturelle et culturelle des Comores. »

### La démarche participative : clé de réussite du projet

S'il était entendu que nous allions nous déplacer jusqu'aux Comores pour réaliser un jardin botanique, il était toutefois exclu que seule notre équipe y contribue. En effet, il était très important à nos yeux que ce projet soit le résultat d'une collaboration entre les deux associations. En impliquant les membres de JPC dès le début du projet, nous désirions être mieux à même de créer un jardin qui puisse répondre à leurs attentes et à celles de la population locale.

De plus, cette démarche devait contribuer à développer une véritable participation au processus de conception et permettre une réelle appropriation du jardin par ses futurs gestionnaires. Cela serait sans doute, une fois notre départ, notre principal espoir quant à la pérennité du projet. Il est également à souligner que l'exercice aura également bénéficié du reportage audiovisuel d'un journaliste indépendant français sur le sujet et des services d'un éminent ethnobotaniste comorien.

### Un patrimoine exceptionnel en danger

Au fil des discussions, le concept d'aménagement de ce jardin botanique s'est précisé. On a décidé que la mission première du jardin devrait être de valoriser de façon optimale l'histoire et le patrimoine de la Citadelle. Tous ensemble, nous avons conçu ce jardin de façon à y exposer un condensé de la riche histoire naturelle et culturelle des Comores. Celle-ci est présentée dans le jardin sous la forme de cinq collections de plantes propres aux Comores. Il s'agit des plantes indigènes menacées, des plantes endémiques menacées, des plantes épiphytes, des plantes culturelles et médicinales menacées, et enfin des plantes commerciales introduites. Bien que par ce choix de plantes nous souhaitions mettre à l'honneur le patrimoine historique, naturel et culturel des Comores, nous désirions également interpeler le visiteur face à la vulnérabilité de ce patrimoine. Comme c'est le cas dans de nombreux pays en voie de développement, les Comores connaissent actuellement une importante dégradation de leurs milieux naturels, ce qui représente évidemment une menace pour la diversité écologique exceptionnelle de ces îles.

### Un avenir prometteur

C'est donc après avoir élaboré ce concept que la phase de construction s'est amorcée. Tout était à faire. La tâche était énorme et le temps commençait déjà à manquer. Néanmoins, nous étions tous plus motivés que jamais, et après plusieurs jours de travail intense, nous avons contribué à l'avancement du chantier. Malheureusement, il fallait maintenant préparer notre retour au pays. Tout n'était pas achevé, loin de là, mais nous avions posé les bases de ce jardin et nous étions convaincus que l'association JPC poursuivrait le travail. Car aux yeux de cette communauté, ce projet était bien plus qu'un simple jardin, il s'agissait aussi d'un symbole d'avenir. En effet, pour un pays tel que les Comores, qui est touché par une grande pauvreté, ce projet apporterait de l'espoir aux jeunes générations en leur révélant l'immense richesse naturelle et historique de leur patrie.

Notre expérience aux Comores nous permet d'affirmer que l'architecture de paysage a non seulement sa place au sein des pays en développement mais qu'elle peut même jouer un grand rôle dans le développement des communautés ainsi que dans la valorisation des ressources naturelles et de la biodiversité. Ⓟ

1111 Cabane Ronde, Mascouche QC
**450 966-0985 • 1 800 966-0881• solschamplain.com**
Jardin Botanique de Montréal, courtoisie de Alain Richer, Architecte

QUATTRO

MANUFACTURIER D'ÉCLAIRAGE D'EXTÉRIEUR
PRODUITS QUÉBÉCOIS
CONCEPT & CRÉATION PERSONNALISÉE

Aluminium, bois, acier galvanisé, inoxydable & corten
Performance photométrique
Solutions éco-énergétiques
Gestion de projets & co-développement

450.651.2250
SALES@QUATTROLIGHTING.COM
WWW.QUATTROLIGHTING.COM

# Designer des milieux de vie à la chinoise, une aventure inégalée

**Lyne Legault**
Architecte paysagiste

01

Pendant près d'une année, j'ai eu le privilège de travailler dans un « village » chinois d'environ sept millions d'habitants, qu'on appelle Ningbo, à deux heures et demie au sud de Shanghai. Pour s'y rendre, en quittant Shanghai, on roule sur des autoroutes bordées de tours d'habitations. Des dizaines, voire des centaines de ces hautes tours s'étalent dans le paysage chinois à perte de vue. On se rend à Ningbo en traversant le pont de la Baie de Hangzhou, long de 35 kilomètres, dont chaque kilomètre est peint de couleur différente. Déjà, en parcourant ce pont, on comprend qu'on se retrouve dans les « ligues majeures ».

On m'a invitée à titre de directrice de design pour chapeauter une équipe de Chinoises et de Chinois fort talentueux provenant de régions diverses. Nous étions une des quatre équipes faisant partie du groupe Ningbo Landscape Architecture Institute of Research and Design, comprenant au total une centaine d'architectes paysagistes et de techniciens.

En tant que directrice de design, j'ai été responsable d'une douzaine de projets conceptuels d'envergure dans plusieurs provinces chinoises dont Zhejiang, Anhui, Fujian et la région de Shanghai : aménagement de bords de rivière, aménagement du territoire, tourisme écologique, infrastructures paysagères, aménagement autour d'un réservoir, design urbain, parcs publics, etc.

L'échelle de la plupart des projets chinois n'est pas comparable à nos projets canadiens, en raison de leur immensité. Leurs projets sont à l'échelle du gigantesque, du pharaonique, voire du paranormal. Il faut un certain sens de la démesure, du déraisonnable et de l'excessif pour arriver à les réaliser, et on peut se faire aider – c'est même conseillé ! – par une forte dose de thé vert, noir ou blanc, ou d'infusions de baies de goji ! Le plus petit projet sur lequel je me suis penchée à mon arrivée faisait environ 0,82 km² (le tiers de la superficie de Central Park à New York) et le plus grand projet de design réalisé en mer de Chine orientale s'étendait sur 27,75 km² (superficie équivalente aux villes de Beaconsfield ou de Sainte-Thérèse).

02

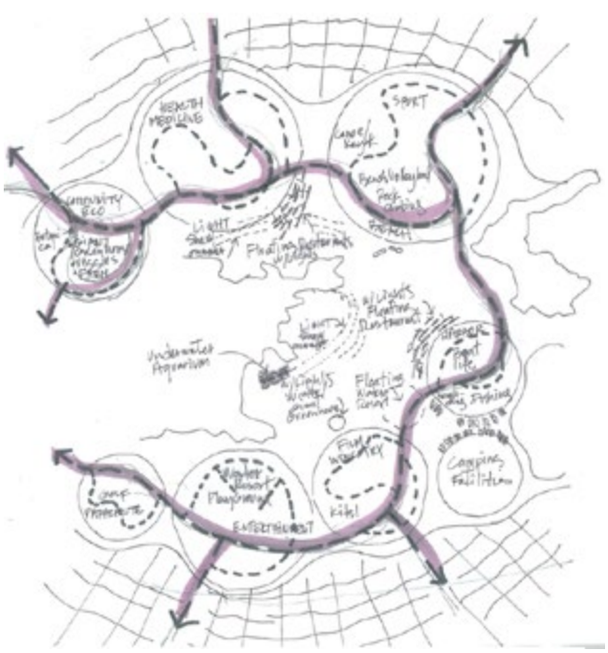

**Le Parc écologique des Sept Orchidées, Ningbo, province de Zhejiang**

La Ville de Ningbo a lancé un concours de revitalisation, dans un secteur du centre-ville en plein développement, s'étalant sur près de 150 km². En collaboration avec le directeur de projet, mon ami James (Jing-sheng Li), nous avons pris le parti d'amener une vision écologique au projet. Dès le départ, nous soutenions l'approche du développement durable en y intégrant les intentions de la « ville éponge » ou *sponge cities*. Ce concept, conçu en Chine en 2013, par Kongjian Yu (Turrenscape), visait à produire une infrastructure permettant de recueillir les précipitations excédentaires de pluie de façon à lutter contre les inondations en milieu urbain tout en réutilisant l'eau recueillie dans les zones arides. Nous avons pu apprécier les éléments de ce concept lors de la conférence donnée par l'associé de Monsieur Yu, Stanley Lung, au congrès des Rurbains en avril 2016.

On connaît la Chine pour être un pays de mousson faisant face à de sérieux problèmes de crues dévastatrices et de sécheresses. Dans les quinze dernières années, avec le développement effréné de l'urbanisation, le système de drainage des eaux de surface des Chinois n'a pu être efficacement géré. Suscitant un engouement à travers la Chine auprès des jeunes designers et architectes paysagistes, la « ville éponge » répondait efficacement aux besoins de notre projet. Nous avons aussi fait ressortir le génie du lieu (*genius loci*) par l'emblème de la région, l'orchidée, apparaissant, entre autres, comme structure de base de l'ensemble du design.

Nous avons aussi créé des îles flottantes où des hôtels, des musées, des boutiques, des centres d'interprétations écologiques et des bassins navigables seraient implantés. La conception de notre « ville éponge » comprenait des zones humides, des *bioswales*, des étangs de rétention, des jardins de pluie, des toits verts, des surfaces perméables et l'augmentation des zones poreuses autant que possible dans les zones urbaines. Nous avons dû élaborer des scénarios également au point de vue véhiculaire : nouveaux ponts, passerelles de verdissement, nouveaux types de navettes fluviales, de pistes cyclables, de réseaux piétonniers et d'activités nautiques et écologiques. James me connaissait pour mes idées « hors des sentiers battus » et j'ai eu l'opportunité avec ce premier projet de pousser mes limites en tant que conceptrice, architecte paysagiste et artiste. Nos échanges ont été révélateurs quant à la symbiose que l'on peut retrouver dans un groupe ne parlant pas la même langue – sauf celle du design que nous avions en commun. La vivacité intellectuelle de mes jeunes collègues, leur rapidité d'exécution et les outils de marketing utilisés pour chaque projet, comme la vidéo, me fascinaient. →

03

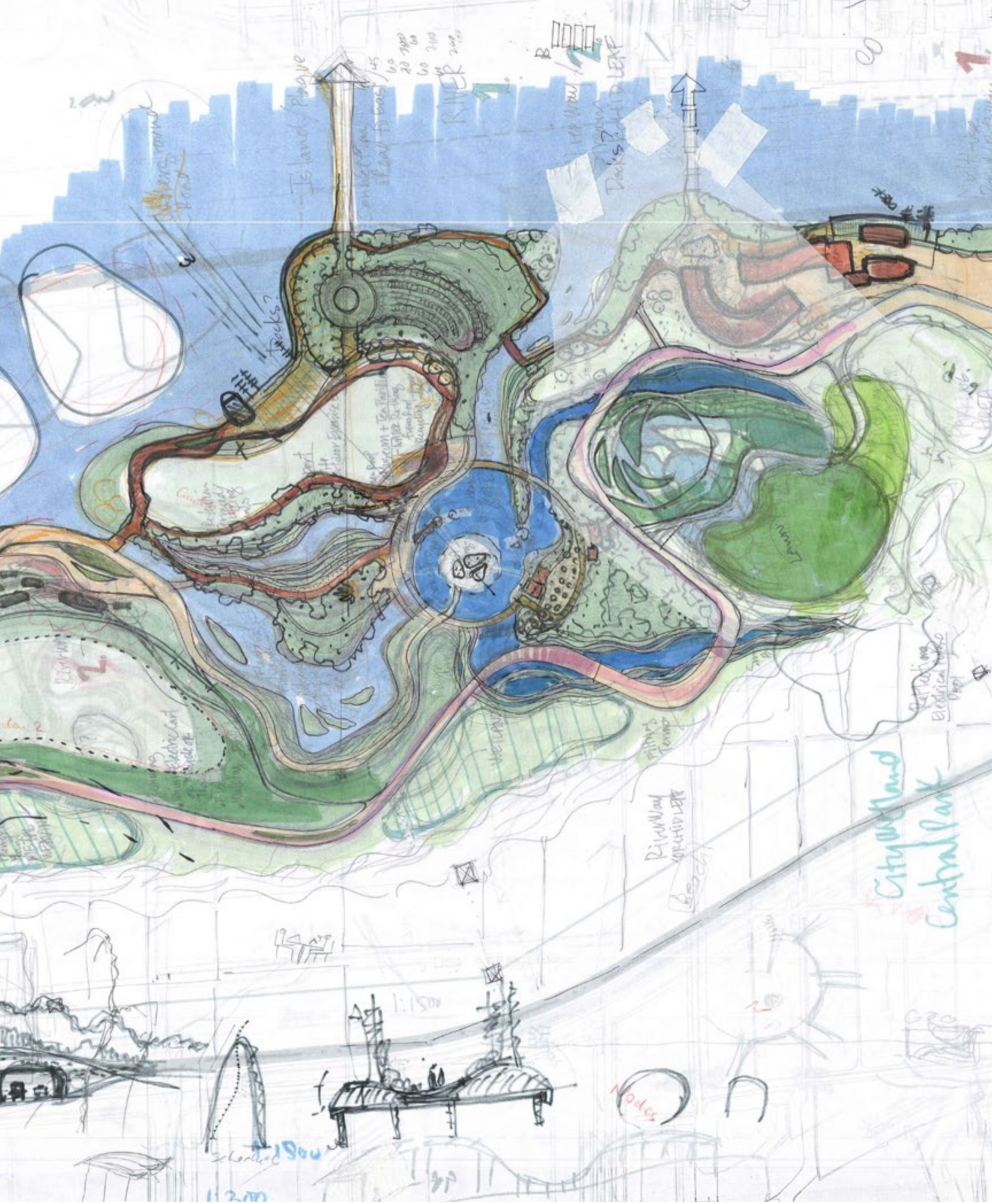
Central Park

« L'échelle de la plupart des projets chinois n'est pas comparable à nos projets canadiens, en raison de leur immensité. Leurs projets sont à l'échelle du gigantesque, du pharaonique, voire du paranormal. Il faut un certain sens de la démesure, du déraisonnable et de l'excessif pour arriver à les réaliser. »

**Plan conceptuel de tourisme international et station balnéaire en mer de Chine orientale, Ningbo, province de Zhejiang**

Avec la directrice de projet, mon amie Jenny (Qin Zhang), j'ai eu l'honneur de collaborer à un projet de plus de 27 km², qui se trouvait à 55 kilomètres au sud-est de la ville de Ningbo, longeant la mer. Cette immense zone devait accueillir 27 km² de remblais déposés sur la mer pour former la nouvelle ville-station balnéaire. Ce projet avait pour but de développer entre autres le tourisme maritime en proposant une vision d'avenir pour le développement de l'industrie maritime tout en créant cette nouvelle ville. On voulait attirer un tourisme haut de gamme en soulignant l'utilisation des technologies les plus avant-gardistes. Encore une fois, l'équipe s'est démarquée avec des idées futuristes. Nous avons proposé un chapelet d'îles rondes, représentant les perles de mer, disposées en forme de boucle pour répondre à la circulation principale. De nombreux projets en Chine semblent vouloir prolonger la surface terrestre vers l'océan, en créant des bassins d'eau ou des plages gérés de façon complètement autonome et séparés de la mer. L'accès à l'eau et les activités qui en découlent sont de plus en plus populaires pour les Chinois. Mon esprit de conceptrice et de designer fut appelé à se dépasser en intégrant également des aspects multiculturels tous azimuts. Ningbo regorge d'histoire, ayant été le point de départ de la route de la soie maritime. Je pouvais puiser à travers des millénaires d'histoire pour y intégrer le génie du lieu.

La vision futuriste chinoise demeure pour moi une expérience inégalée et unique en son genre, un éclatement complet de la pensée, de la forme et de l'échelle. Il faut demeurer ouvert, se jeter dans le vide de temps en temps et sortir de sa zone de confort. Le modèle chinois nous offre de nouvelles façons de voir. À nous de nous en inspirer ! Ⓟ

**01.02.03 |** Tous les dessins faits à la main sont les designs de l'auteur. Tous les dessins faits à l'ordinateur ont été réalisés par l'équipe de projet.

Fyzik
JAMBETTE
CIRCUIT DE MISE EN FORME EXTÉRIEUR
• Une série de 11 appareils de mise en forme offrant une foule de possibilités
• Accompagné d'écriteaux de qualité prescrivant les exercices à réaliser, la fréquence, la durée, etc.
• Appareils faits d'aluminium canadien, d'acier résistant et de pièces de quincaillerie en acier inoxydable
• Grand choix de couleurs
• Possibilité de concevoir des circuits sur mesure
1 877 363-2687
Jambette.com

gazebec.com
info@gazebec.com
/gazebec
450.293.8181
Gazébec
Vie Extérieure en Cèdre
Faites durer le plaisir!!!

# LAURÉATS 2016/17

# ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU QUÉBEC

## PRIX FREDERICK-TODD 2016

Plus haute distinction attribuée par l'AAPQ, le prix Frederick-Todd, décerné depuis 1995, honore des architectes paysagistes membres de l'AAPQ et des personnalités publiques qui ont contribué de façon exceptionnelle à promouvoir l'architecture de paysage au Québec.

1

**Membre**
André Nadeau

L'AAPQ désire souligner son dévouement à faire rayonner la profession, d'une part par l'entremise de l'Association où il s'est illustré en tant que vice-président de 2001 à 2005, et d'autre part pour avoir laissé sa marque sur le territoire de la capitale nationale à travers les projets d'envergures auxquels il a pris part, parmi lesquels, entre autres, le jardin Saint-Roch, le boulevard René-Lévesque et la promenade Samuel-De Champlain.

L'Association souhaite aussi souligner son engagement à défendre la décentralisation de l'AAPQ et son application à faire reconnaître la pratique en région, plus particulièrement à l'extérieur des grands centres. Option aménagement célèbre d'ailleurs son 30e anniversaire cette année.

2

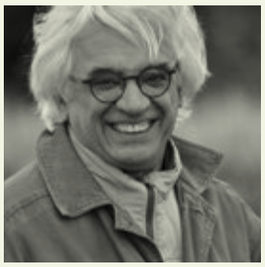

**Personnalité publique**
Pierre Lahoud

L'AAPQ désire souligner l'exceptionnel travail de photographie qu'il a poursuivi depuis plus de 30 ans et qui se traduit en un inventaire aérien du paysage québécois. Ce travail, qui révèle un regard inusité, à la fois historique et artistique, contribue grandement à faire découvrir notre territoire.

## CERTIFICATS D'HONNEUR

L'Association rend hommage à certains de ses membres en leur remettant un certificat pour les remercier de leur contribution exceptionnelle soit à titre de membre du conseil, de représentant de l'AAPQ, de coordinateur ou autre.

3

Jonathan Cha

Le certificat d'honneur a été remis à Jonathan Cha qui s'est particulièrement dévoué à l'AAPQ depuis les 10 dernières années à travers son travail au sein du conseil d'administration et lors de plusieurs congrès annuels.

## PRIX D'EXCELLENCE ÉTUDIANT 2016

Remis dans le cadre de l'Exposition des finissants de l'Université de Montréal.

4

**Les échappées**
Anne-Blouin et Éliane Roy

# ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU CANADA

## PRIX D'EXCELLENCE

Les prix de la catégorie Honneur national souligne les meilleures œuvres accomplies à l'échelle du pays, les prix de la catégorie Mérite régional témoignent d'œuvres de grande qualité réalisées dans chacune des provinces et territoires du Canada. Vous trouverez ici la liste des prix remportés par des architectes paysagistes membres de l'AAPQ.

5 **Prix national** – Planification et analyse
Conception à grande échelle
La Cité administrative de Montréal

**Bureau :** Lemay (Services intégrés Lemay et associés)
**Client :** Ville de Montréal – Mathieu Drapeau, Marie-Claude Séguin, Julie Boivin

6 **Honneur national** – Planification et analyse
Conception à grande échelle
Technopôle Angus

**Bureau :** NIPPAYSAGE en collaboration avec Provencher_Roy
**Client :** Société de Développement Angus - Mathieu Geoffrion

7 **Honneur national** – Recherche | Communication
YUL/MTL : Paysages en mouvement

**Bureau :** Chaire en paysage et environnement et Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal
**Client :** Ministère des Transports du Québec – Direction générale des Infrastructures et des Technologies

8

**Mention d'honneur**
Jardins d'accueil du Jardin botanique de Montréal

**Bureau :** Lemay (Services intégrés Lemay et associés)
**Client :** Jardin botanique de Montréal

9 **Mention d'honneur**
Place Joseph-Venne

**Bureau :** NIPPAYSAGE
**Client :** Ville de Montréal

10

**Service communautaire**
Soverdi

11 **Prix de mérite pour étudiant**
Kathleen Dumont

12

**Nomination à l'ordre des associé**
**Collège des fellows**
Pour le service à la communauté
Pierre M. Valiquette

Titre honorifique attribué aux personnes qui sont membres de L'AAPC depuis au moins 12 ans et qui ont apporté une contribution sans égale à la profession de par leur excellence dans un ou plusieurs domaines.

# ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC

## CONCOURS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Chaque année, l'APPQ organise parmi ses membres, des entrepreneurs certifiés, un concours destiné à souligner l'excellence de leurs réalisations. Nous présentons ici les récipiendaires qui ont collaboré avec des architectes paysagistes pour la conception.

13

**Prix Milan-Havlin et Haute Nature**
**1er prix**
Vacances de rêves… à la maison

**Conception :** Nathalie Desjean pour Stuart Webster Design

14

**Aménagement de prestige 1er prix**
Au sommet du monde

**Conception :** Christian Bilodeau pour Stuart Webster

15

**Côté cour 1er prix**
La campagne en ville

**Conception :** Paysage Lambert et Hodgins et associés

16

**Espace restreint pour grand jardin**
**1er prix**
À ciel ouvert

**Conception :** Tara Callaghan, Christian Bilodeau pour Stuart Webster Design

17

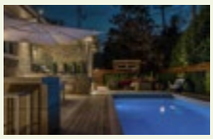

**Jardin d'ombre et de lumière 2e prix**
Soirée Cosmo

**Conception :** Nathalie Desjean pour Stuart Webster Design

18

**Côté cour 2e prix et prix Coup de Cœur Pratico-Pratiques**
Tendance famille

**Conception :** Julie Dumont-Paquet pour Stuart Webster Design

19

**Côté cour Mention**
Un espace pour la réflexion

**Conception :** Martin Ducharme & Caroline Marcotte

20

**Le tour de la maison 1er prix**
Imbriqué dans la montagne

**Conception :** Richard Bélisle, architecte paysagiste

21 **Le béton à son meilleur 1er prix + Prix Permacon**
Le Jardin Fontainebleau

**Conception :** Martin Maurice, architecte paysagiste

22

**Paysage du monde des affaires**
**1er prix**
Terrasse de la Maison des Arts Desjardins de Drummondville

**Conception :** Lynda Beausoleil

23

**Paysage du monde des affaires**
**2e prix**
Square Cabot

**Conception :** Affleck de La Riva Architectures / Fahey et associés

24

**Jeunes entrepreneurs 1er prix**
Prestige

**Conception :** Pierre Desrochers de Verdi Design

25

**Jardins de la relève 1er prix**
Jardin de détente

**Conception :** Marie-Josée Hamel

## FONDATION D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE DU CANADA

26 **Programme de bourses**
Isabelle Giasson et Steven Turcotte

Projet de documentaires sur quelques architectes paysagistes pionniers du Canada

27 **Programme de bourses**
Jean Landry

Projet  Initiative du portfolio des paysages canadiens, 3e édition

## INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA (IRAC)

28 **Prix nationaux de design urbain**
Fragments urbains
Entre les Rangs

KANVA, dont Aménagement Côté Jardin

## INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES (ICU)

29 **Prix Vision en urbanisme**
Promenade Samuel-De Champlain, Québec

WAA en Consortium Daoust Lestage, Option Aménagement

Soulignant les travaux de réhabilitation des berges du Saint-Laurent que la Commission a entrepris en aménageant la promenade Samuel-De Champlain.

## FOUNDATION FOR LANDSCAPE STUDIES

30 **Prix John Brinckerhoff Jackson**
Ron Williams

Landscape Architecture in Canada

## CONSEIL DU BÂTIMENT DURABLE DU QUÉBEC

© Guillaume Paradis

31 **Prix Durabilys** – Nouvelle construction et rénovation majeure LEED
Maison du développement durable et Parc Hydro-Québec

Claude Cormier + Associés Inc., en collaboration avec Menkes Shooner Dagenais Letourneux Architectes

32 **Prix du Groupe de travail sur les toitures végétalisées (GTTV)**
Industrielle | Commerciale
Centre de transport Stinson de la STM

Lemay, en collaboration avec Version paysage (Jean-Jacques Binoux et Gilles Hanicot) et Vlan paysage

33 **Institutionnelle**
Planétarium Rio Tinto Alcan

Fauteux et associés

## VILLE DE QUÉBEC

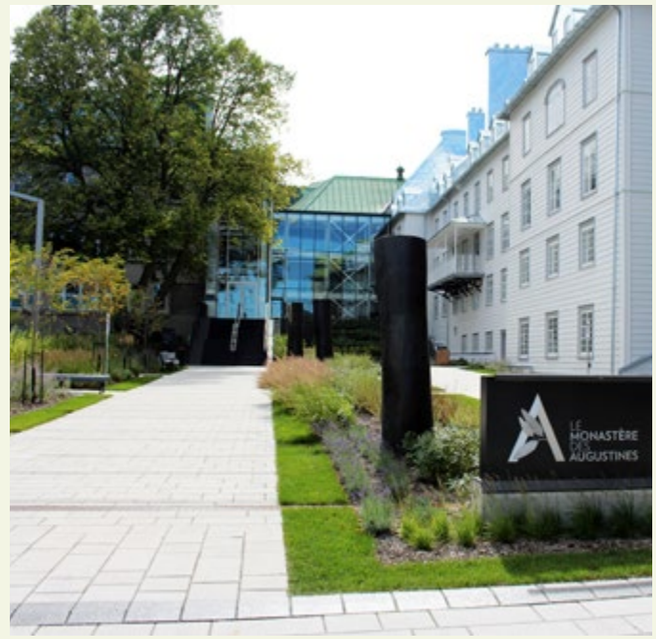


34 **Mérites d'architecture 2016** – Prix du public | Lauréat
Accessibilité universelle | Lauréat Patrimoine dans un site patrimonial
Le monastère des Augustines, Québec

WAA

## DESIGN MONTRÉAL

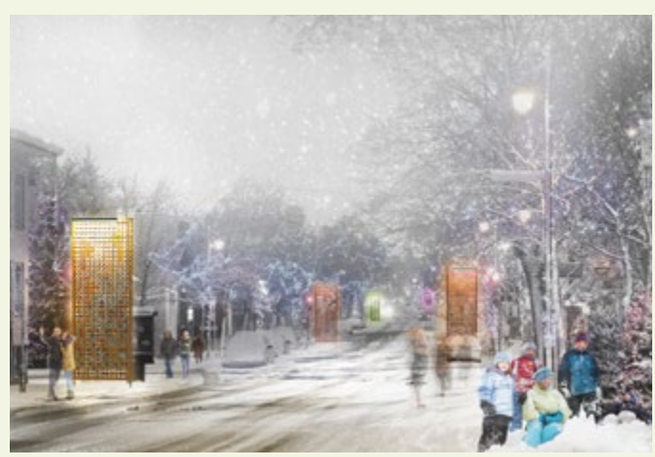

35 **Concours de design**
Mise en valeur de la Promenade Fleury

Collectif Giasson Hardy Ianniciello Proulx Tu

AECOM
Bâtir pour un monde meilleur

ARCHITECTURE DE PAYSAGE

DESIGN

URBANISME

ÉCONOMIE

**Montréal** : 514 287-8500
**Québec** : 418 871-2444

archpaysage-designurbain@aecom.com
urbanisme-economie@aecom.com

**www.aecom.com/fr**

## LES ARTS ET LA VILLE

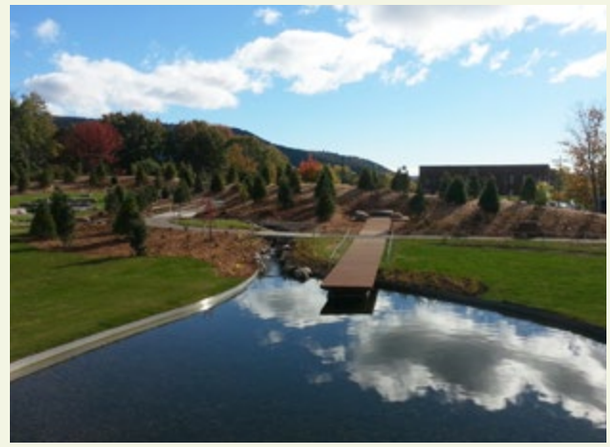

36 **Prix Aménagement**
Population de moins de 20 000 habitants
Mise en valeur du belvédère de la Croix, Saint-Pacôme

Marie-Bernard Pasquier, architecte paysagiste + Édith Ouellet, conceptrice en aménagement paysager + Christian Dionne, architecte à la retraite et conseiller municipal

37 **Prix Aménagement**
Population de 100 000 habitants et plus
Réaménagement du carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX et intégration de l'œuvre d'art public La vélocité des lieux de BGL

Lemay-DAA ; Service des infrastructures, de la voirie et des transports de la Ville de Montréal + Arrondissement de Montréal-Nord + BGL (Jasmin Bilodeau, Sébastien Giguère et Nicolas Laverdière) + Bureau d'art public de la Ville de Montréal

## OBSERVATOIRE IVANHOÉ CAMBRIDGE

38 **Prix des finissants en aménagement**
Lou-Anne Tétrault-St-Onge

## BUILDING STONE INSTITUTE

© Marc Cramer

39 **Tucker Design Awards**
Square Dorchester

Claude Cormier + Associés Inc.
en collaboration avec Groupe Cardinal Hardy

Lemay et associés

## PRIX DU QUÉBEC

40 **Prix Ernest-Cormier**
Daoust-Lestage

## ILLUMINATING ENGENEERING SOCIETY / MONTRÉAL

41 **Prix lumière IES Montréal** – Prix du public
Grenon Hogue Ass.

## LANDSCAPE ONTARIO

42 **44th Annual Maintenance Program Award Winners**
Aménagement sans pelouse
Complexe Desjardins

Strathmore Landscape Contractors + Non-Turf Maintenance

## CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

43 **Prix d'excellence** – Prix de Mise en valeur
Le Jardin de François des Petites Franciscaines de Marie, Baie-Saint-Paul

WAA

GROUPE RICHER

# LE GAZON RICHER VERT À VIE[MD], LA RÉFÉRENCE AU QUÉBEC **DEPUIS PLUS DE 50 ANS!**

- **NEUF VARIÉTÉS DE GAZON EN PLAQUES pour tous les types de projets**
- **COMMANDE EN LIGNE D'ÉCHANTILLONS (gazon et béton) livrés à domicile, sans frais, partout au Québec**
- **SALLES DE MONTRE intérieures et mobile**
- **CATALOGUE EXCLUSIF comprenant quatre marques québécoises (Gazon Richer, Béton Richer, Rinox et Bolduc)**

**FABRIQUÉ AU QUÉBEC**

GROUPE RICHER est le plus grand producteur de gazon cultivé du Québec et offre également une vaste gamme de produits d'aménagement paysager, combiné au meilleur service de l'industrie. Une entreprise familiale dynamique et passionnée depuis 1962.

**1 800 363-5333**

GAZON RICHER BÉTON RICHER BOLDUC RINOX

# NOUVEAUX MEMBRES

## — MEMBRES AGRÉÉS

Luc Deniger
Ysabelle Filiatreault
Edgar Ramirez
Ilya Lipov
Marie Dumais
Caroline Poirier
Dominique Bertrand
Xueyan Liu
Linda Fortin
Valéry Simard
Olivier Morin
Laurent Handfield
Héloïse Neveu
Sonia Branconnier
Golara Seif
Solmaz Mesbah
Carlos Santibanez
Christine Bilodeau
Jimmy Leiser
Hoda Kameli
Pauline Gayaud
Sébastien Paquet
Frédérique Magnan-Lauzon
Mathieu Brochu
Arnaud Villard
Habou Issia
Éric Aguib
Neno Kovacevic

## — MEMBRES STAGIAIRES

Anne Aubin
Alexis Gambey
Alaïs Escoz
Pierre-Luc Tranclé-Armand
Mathieu Pelletier
Eliane Arbique
Camille Ménard
Camille Trillaud-Doppia
Aliza Sovani
Dominique Collin
Andréanne Leboeuf
Lou-Anne Tétrault-St-Onge
Kenza Khayatey
Francis Grimard
Marianne Blondeau
David Lonergan
Xavier Barnasson
Julie Vibert
Élodie Rousseau-Sirois
Danièle Adib

## — ÉTUDIANTS

Géraldine Laurendeau
Cheng Niu
Émilie Bielen
Janie Poupart
Joël Bédard-Marcoux

## L'AAPQ en chiffres

Agréés : 491
Stagiaires : 104
Étudiants : 87
Amis : 31

**AECOM - Montréal**
85, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H2X 3P4

Serge Poitras
514 287-8500
www.aecom.ca

**AECOM - Québec**
4700, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1P 2J9

Jean-François Rolland
(418) 871-2444
www.aecom.ca

**AGUIB CREATIONS**
8515, place Devonshire, bur. 202C
Montréal (Québec) H4P 2K1

Éric Aguib
1 (877) 224-8428
www.aguibcreations.com

**Arcadia Studio**
6865, rue Monkland
Montréal (Québec)
H4B 1J5

Isabelle Giasson
(514) 717-7068
www.arcadia.studio

**Art et Jardins**
174, rue de l'Église Sud
Saint-Marcel-de-Richelieu (Québec)
J0H 1T0

Marie-Andrée Fortier
(450) 794-2118
www.artetjardins.com

**B3 inc.**
5445, av. de Gaspé, bur. 1009
Montréal (Québec) H2T 3B2

Sébastien Breton
438 838-8333
www.atelierb3.com

**BC2 Groupe Conseil Inc.**
85, rue Saint-Paul Ouest
Montréal (Québec) H2Y 3V4

Kristopher Parent
514 507-3600
www.groupebc2.com

**Beaupré & Associés**
**Experts Conseils Inc. - Laval**
2215, boul. Dagenais, bur. 100
Laval (Québec) H7L 5W9

Louis Beaupré
450 963-2220
www.beaupreassocies.com

**Bérénice inc.**
3805, chemin Saint-Louis
Québec (Québec)
G1W 1T6

Bérénice Simard
418 808-3599

**BMA Architecture de paysage**
971, boul. Du Curé-Labelle, bur. 210
Blainville (Québec) J7C 2L8

Martin Maurice
514 990-2930
www.bmapaysage.com

**Breault & Monette**
**Architectes Paysagistes**
6800, 2e Avenue
Montréal (Québec) H1Y 2Z6

Katée Monette
514 733-5180
www.bmap.ca

**Civiliti**
5778, rue Saint-André
Montréal (Québec) H2S 2K1

Peter Soland
514 402-9353
www.civiliti.com

**Claire Filteau, architecte paysagiste**
1325, rue Haldimand
Gaspé (Québec) G4X 2J9

Claire Filteau
418 368-2575

**Claude Cormier et Associés inc.**
1233, rue des Carrières, studio A
Montréal (Québec) H2S 2B1

Liette Locas
514 849-8262
www.claudecormier.com

**Conception Paysage inc.**
890, rue Roger-Lemelin
Sainte-Julie (Québec) J3E 2J6

Nancy Sanders
(514) 990-4573
www.conceptionpaysage.ca

**Courchesne architecte paysagiste**
270, rue du Régent
Deux-Montagnes (Québec) J7R 3V3

Karine Courchesne
450 472-9162

**Création NaturEden inc.**
246, chemin de Brill
Bolton-Ouest (Québec) J0E 2T0

Marie-Ève Lussier
450 539-4114
www.natureden.ca

**D'Aoust Architecture**
3694, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H4C 1H6

Robert D'Aoust
514 688-2093
www.daoustarchitecture.com

**Daoust Lestage Inc.**
3575, boul. Saint-Laurent, bur. 602
Montréal (Québec) H2X 2T7

Lucie Bibeau
514 982-0877
www.daoustlestage.com

**Denis Massie, architecte paysagiste inc.**
**(DMAP inc.)**
350, boulevard Riel
Gatineau (Québec) J8Z 1B2

Denis Massie
819 770-5132
www.denismassie.com

**Diane Allie Architecte paysagiste**
508, chemin de l'Anse
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 8P3

Diane Allie
www.dianealliepaysage.com

**Duo Design**
530, boul. de l'Atrium, bur. 201F
Québec (Québec)
G1H 7H1

Claude Lachance
418 688-7787
www.duodesign.ca

**EPI paysage**
4070, av. de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec) H2W 2H1

Mathieu Fournier
www.epipaysage.com

**Expertise Sports Design LG inc.**
1040, rue Grant
Longueuil (Québec) J4H 3K1

Luc Gionet
514 742-0735
www.sportsdesign.ca

**Fahey + associés**
740, rue Notre-Dame Ouest, bur. 1501
Montréal (Québec) H3C 3X6

Patrick Fabi
514 939-9399
www.fahey.ca

**Fauteux et associés**
3981, boul. Saint-Laurent, bur. 502
Montréal (Québec) H2W 1Y5

Marc Fauteux
(514) 842-5553
www.fauteux.ca

**Fortier Design**
2774, rue du Trotteur
Saint-Lazare (Québec) J7T 3M2

Marie-Ève Fortier
514 825-2695
www.fortierdesign.com

**François Courville, architecte paysagiste**
45-c, chemin du Bout-de-l'Île
Sainte-Pétronille (Québec) G0A 4C0

François Courville
418 655-2678
www.francoiscourville.com

**Grenon Hogue Associés**
608, rue Radisson, bur. 102
Trois-Rivières (Québec) G9A 2C9

Annie Grenon
819 694-4308

**Groupe Rousseau Lefebvre Montréal (Québec)**
2030, boul. Pie-IX, bureau 403
Montréal (Québec) H1V 2C8

Daniel Lefebvre
514 523-9559
www.rousseau-lefebvre.com

**Groupe Rousseau Lefebvre Siège social**
216, boul. Lévesque Est
Laval (Québec) H7G 1C6

Michel Rousseau
450 663-2145
www.rousseau-lefebvre.com

**Hodgins et associés**
4496, rue Sainte-Catherine Ouest
Westmount (Québec) H3Z 1R7

Myke K. Hodgins
514 989-2391
www.heta.ca

**Ici & là COOP d'aménagement**
4655, av. De Lorimier
Montréal (Québec) H2H 2B4

Marie-Bernard Pasquier
514 759-6759
www.icipaysages.com

**Ici & là COOP d'aménagement**
1227, rue De L'Orchidée
Rivière-Beaudette (Québec) J0P 1R0

Chantal Tremblay
450 265-3992
www.icipaysages.com

**KAP Karyne Architecte paysagiste Inc.**
4080, boulevard Le Corbusier, bur. 104
Laval (Québec) H7L 5R2

Karyne Ouellet
514 875-2103
www.kapqc.com

**Lacasse Experts-Conseils ltée**
5056, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec)
H2J 2Y1

Michel Lacasse
514 274-1093
www.lacasse-ec.ca

**Lashley + Associates Corporation**
950 Gladstone Avenue, Suite 202
Ottawa (Québec)
K1Y 3E6

David Lashley
(613) 233-8579
www.lashleyla.com

**Lemay - Montréal (Québec)**
100, rue Peel, 4e étage
Montréal (Québec) H3C 0L8

Lucie St-Pierre
514 316-1010
www.lemay.com

**Lemay - Québec (Québec)**
734, rue Saint-Joseph Est, 4e étage
Québec (Québec) G1K 3C3

Philippe Colette
418 647-1037
www.lemay.com

**Les Paysages VerduRoy inc.**
74, rue Principale
Granby (Québec) J2G 2T4

Samuel Roy
450 777-0926
www.verduroy.com

**Marie Frédéric, architecte paysagiste**
5301, rue Lafond
Montréal (Québec) H1X 3G6

Marie Frédéric
514 725-8055

**MARTEL PAYSAGISTE INC.**
1101, rue Coulombe
Sainte-Julie (Québec)
J3E 0C2

Michel Martel
450 649-4604
www.martelpaysagiste.com

**Méta + Forme paysages**
1302, rue Fleury Est
Montréal (Québec) H2C 1R3

André Émond
514 384-1114
www.metaforme.qc.ca

**Michèle Soucy, architecte paysagiste**
4655, av. De Lorimier
Montréal (Québec) H2H 2B4

Michèle Soucy
514 524-0074
www.michelesoucy.ca

**Mousse Architecture de Paysage**
5243, rue Clark
Montréal (Québec)
H2T 2V3

Charlotte Gaudette
514 274-2897
www.mousse.ca

**Ni Conception**
15, av. Cartier, bureau 2
Pointe-Claire (Québec)
H9S 4R6

Katerine Beaudry
514 436-6468
www.niconception.com

**NIPPaysage**
6889, boul. Saint-Laurent, bureau 3
Montréal (Québec)
H2S 3C9

Mélanie Mignault
514 272-6626
www.nippaysage.ca

**Objectif paysage**
5573, av. Wilderton
Montréal (Québec) H3T 1S1

Alain Baillargeon
438 386-6388
www.objectifpaysage.com

**Option Aménagement**
225, rue de Saint-Vallier Est
Québec (Québec) G1K 3P2

André Nadeau
418 640-0519
www.optionamenagement.com

**Paysage Stuart Webster Inc**
5010, rue Saint-Patrick, bur. 200
Montréal (Québec) H4E 1A5

Annie Robinson
514 876-0178
www.swdla.com

**PDA_Les Paysages Ducharme & Associés inc.**
80, rue Hector-Joly
Blainville (Québec) J7C 0E2

Martin Ducharme
450 434-9600
www.paysagesducharme.com

**Petrone Architecture Inc.**
4501, rue Bishop
Longueuil (Québec) J3Y 9E1

Déline Petrone
450 676-8899
www.petronearchitecture.com

**Projet Paysage**
24, av. du Mont-Royal Ouest, bur. 801
Montréal (Québec) H2T 2S2

Serge Gallant
514 849-7700
www.projetpaysage.com

**Richard Belisle Inc.**
2084, rue Des Tulipes
Carignan (Québec) J3L 5G2

Richard Belisle
www.richardbelisle.com

**Robitaillecurtis**
300, av. Victoria, bur. 1
Westmount (Québec) H3Z 2M8

Sophie Robitaille
514 508-9950
www.robitaillecurtis.com

**Sabiha Torun, architecte et architecte paysagiste**
459, rue Saint-Réal
Québec (Québec) G1R 1A5

Sabiha Torun
418 649-0028

**Stantec - Gatineau**
900, boul. de la Carrière, bur. 100
Gatineau (Québec) J8Y 6T5

Louise St-Denis
819 777-2727
www.stantec.com

**Stantec - Montréal (Québec)**
1080, Côte du Beaver Hall, bur. 300
Montréal (Québec) H2Z 1S8

Sébastien Pinard
514 527-7090
www.stantec.com

**Stantec - Québec (Québec)**
1220, boul. Lebourgneuf, bureau 300
Québec (Québec) G2K 2G4

André Arata
418 682-3449
www.stantec.com

**StudioCAPT Inc.**
7320, place Trevi
Brossard (Québec) J4W 3C8

Luc Osta
514 248-1666
www.studiocapt.com

**Sylvie Godin Architecte Paysagiste**
5482, 2e Avenue
Montréal (Québec) H1Y 2Y3

Sylvie Godin
514 830-2530
www.archpays.ca

**T.A.P. Trépanier Architecture de paysage**
483, Chemin de la Grande-Côte, bur. B
Rosemère (Québec) J7A 1M1

Robert Trépanier
450 621-1555
www.paysagetap.com

**Tilia**
790, chemin du Lac-Gale
Bromont (Québec) J2L 2S6

Sabine Vanderlinden
450 531-9088
www.tilianature.com

**Trame Architecture + Paysage**
80, rue Monseigneur-Tessier Est, bur. 202
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3B9

Jean-François Bélanger
(819) 762-2328
www.trame.qc.ca

**Turquoise design**
4529, rue Clark, bur. 300
Montréal (Québec) H2T 2T3

Gilles Hanicot
514 569-6851
www.turquoisedesign.ca

**Version Paysage inc.**
5315, boul. Saint-Laurent, bureau 108
Montréal (Québec) H2T 1S5

Jean-Jacques Binoux
514 499-7083
www.versionpaysage.com

**Vert Cube inc.**
5795, av. de Gaspé
Montréal (Québec) H2S 2X3

Karine Durocher
(514) 394-1079
www.vertcube.com

**WAA - Williams, Asselin, Ackaoui et Associés Inc.**
55, av. du Mont-Royal Ouest, bur. 805
Montréal (Québec) H2T 2S6

Malaka Ackaoui
514 939-2106
www.waa-ap.com

**WSP Canada inc.**
816, boul. Guimond
Longueuil (Québec) J4G 1T5

Christine Madison
450 448-5000
www.wspgroup.com

AAPQ

# Trouver un architecte paysagiste

aapq.org/bottin-membres

Consultez la liste complète de tous les membres agréés et stagiaires de l'AAPQ et effectuez une recherche par région. Triez les résultats afin d'identifier les membres qui réalisent des projets résidentiels et des inspections d'aires de jeu.

Nous vous invitons à gravir le sentier des plaines d'Abraham, branché sur le parc des Champs-de-Bataille à Québec, vous pourrez vous aussi dire le fameux « Qui va là? »

30 ans de création
OPTION aménagement

225, rue de Saint-Vallier, Est, Québec (Québec) G1K 3P2
T. : 418-640-0519 | www.optionamenagement.com

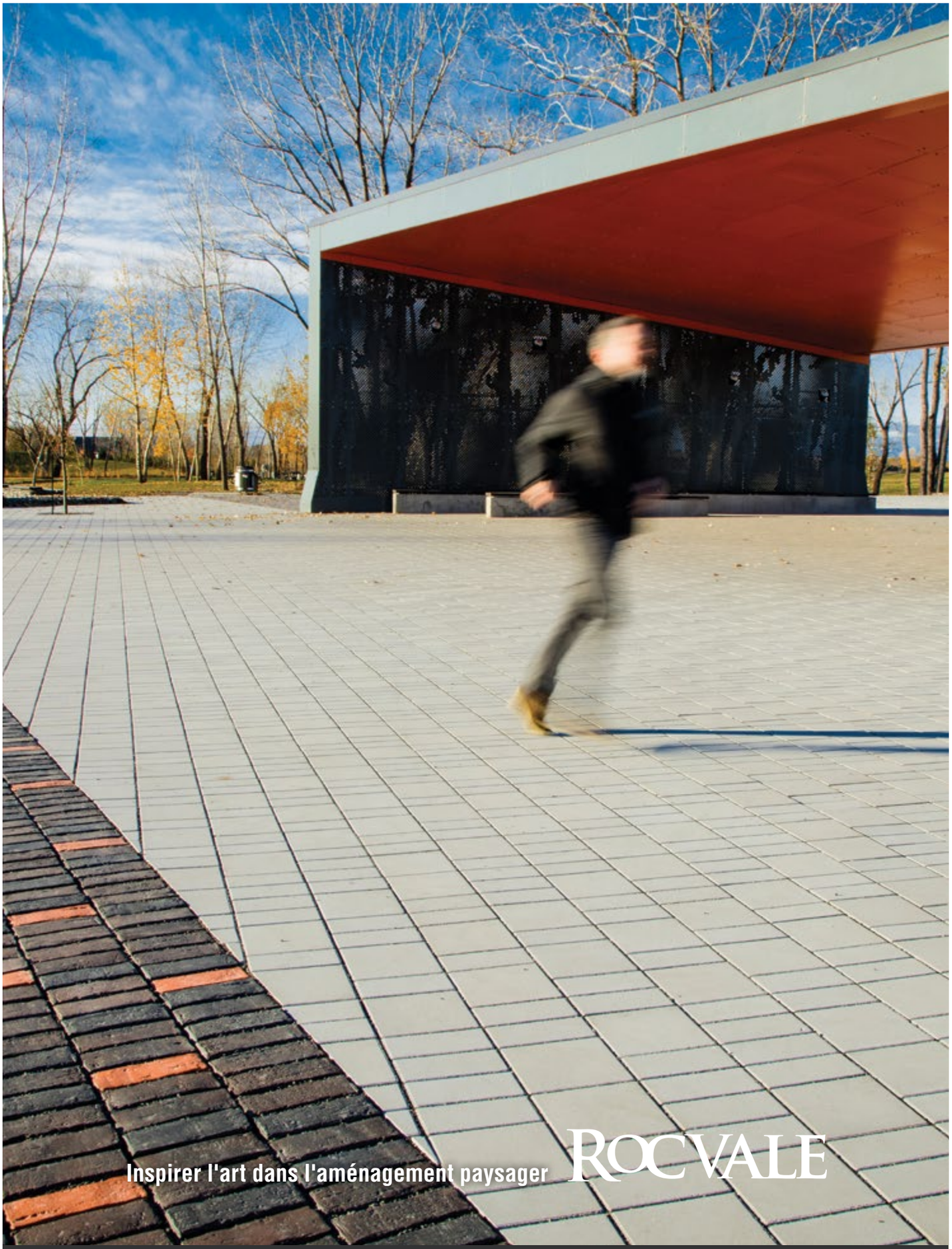


COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL SAINT-MICHEL (MONTRÉAL, 2016) / ECO-PRIORA™ ET TOWN HALL®

# INDEX DES ANNONCEURS


| | | |
|---|---|---|
| 11 | **ACO Systems** | **Giovanni Cugliandro** – 514 465-4726 |
| 82 | **AECOM** | **Serge Poitras (Montréal)** – 514 287-8500 p.8039 |
| 8 | **Agence RELIEFDESIGN** | **Jean-François Veilleux** – 514 500-3605 |
| 6 | **Agrébec Inc.** | **Francis Marchand** – 450 461-2552 |
| 15 | **Aménagement Côté Jardin** | **Pierre Dagenais** – 514 939-3577 |
| 74 | **Arcadia Studio** | **Isabelle Giasson** – 514 717-7068 |
| 63 | **Beaupré & Associés Experts Conseils inc.** | **Louis Beaupré** – 450 963-2220 |
| 18 | **Bolduc** | **Pierre Demers** – 1 800 463-8966 |
| 8 | **Carpell Surfaces** | **Jean-François Daoust** – 514 219-1325 |
| 22 | **Centre de distribution Beto-Bloc** | **Joey Tutino** – 450 963-2562 |
| 69 | **Éclairage Quattro** | **Cécile Dumortier** – 450 651-2250 p.212 |
| C4 | **Equiparc** | **Caroline Rioux** – 450 346-1882 p.218 |
| 75 | **Équipements Récréatifs Jambette** | **Claudia Carrier** – 1 877 363-2687 p.287 |
| 75 | **Gazebec** | **Francis Bergeron** – 450 293-8181 |
| 24 | **Groupe Conseil BC2 inc.** | **Élodie Nicolas** – 514 507-3600 |
| 84 | **Groupe Richer** | **Stéphane Pigeon** – 1 800 363-5333 |
| 15 | **Groupe Rousseau Lefebvre** | **Julie Bonneau** – 450 663-2145 p.236 |
| 4 | **Hydro-Québec** | |
| 11 | **Lemay** | **Jean Vachon** – 514 316-1010 |
| 10 | **Les Membranes Hydrotech Corp.** | **Marjolaine Auge** – 514 983-6125 |
| 69 | **Les Sols Champlain** | **Alain Marchand** – 514 838-1620 |
| 63 | **Matériaux Paysagers Savaria Ltée** | **Émilie Chagnon** – 514 977-5147 |
| 92 | **Objectif Paysage** | **Alain Baillargeon** – 438 386-6388 |
| 89 | **OPTION aménagement** | **André Nadeau** – 418 640-0519 |
| C2 | **Permacon** | **Philippe Pinsonneault** – 514 772-3285 |
| 90 | **Rocvale** | **Pierre Normandin** – 1 800 946-2797 |
| 1 | **Schréder** | **France Bourassa** – 514 337-6440 p.340 |
| 19 | **Soleno** | **Marie-France Tessier** – 514 265-9454 |
| 74 | **SOPREMA Canada** | **Elisabeth Caron** – 819 478-8166 p.3291 |
| 23 | **Soucy Aquatik** | **Stéphane Drouin** – 418 872-4440 |
| 10 | **Tessier Récréo-Parc** | **Marie-France Tessier** – 1 800 838-8591 p.147 |
| C3 | **Victor Stanley** | **Carrie Hilderbrand** – 1 800 368-2573 |

# L'EAU, SOURCE DE VIE

Préservons cette richesse
Unissons nos forces
Partageons notre créativité

Pour le bien-être des
générations futures

www.objectifpaysage.com
438.386.6388

Conception - Planification - Consultation - Gestion - Expertise légale - Suivi de chantier

US Patents D710,625 S; D710,139 S.
Patents pending.
Never make a half-empty pickup again.
Fini le ramassage de conteneurs à moitié remplis.
INTRODUCING VICTOR STANLEY RELAY™
A wireless sensor and service that continuously monitors fill level, temperature, weight, location and collection status, Relay is invisible to the public eye but you can log in and see how to maximize efficiencies in collection planning, scheduling, and routing. Victor Stanley is the only company that manufactures both the sensor and the receptacles that they fit (or retrofit). Innovative thinking we've been known for since 1962.
Un détecteur et un service sans fil qui surveille le niveau de remplissage, la température, le poids, l'emplacement et l'état de ramassage des conteneurs en continu. Les détecteurs Relay sont invisibles pour le public, mais vous pouvez ouvrir une session dans le portail et voir comment mieux planifier l'horaire et l'itinéraire de ramassage des conteneurs. Victor Stanley est la seule entreprise qui fabrique le détecteur et les conteneurs compatibles (nouveaux ou existants). Notre entreprise est reconnue pour ses idées novatrices depuis 1962.
Contact Emma Skalka at emmas@victorstanley.com
VICTOR STANLEY™
Create a timeless moment.™
Créateur de moments inoubliables.MC
VICTOR STANLEY RELAY™
STREET LEVEL SENSING™ & WASTE CONTROL SERVICE
VICTORSTANLEY.COM

Equiparc
1 800 363-9264
equiparc.com

Donner vie aux espaces
avec du mobilier urbain **fait pour durer.**
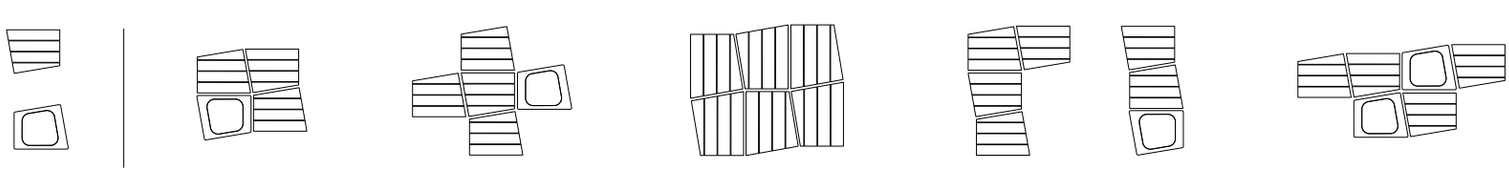
Collection EXA